

[2014]



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**[RAPPORT DU JURY DU
CONCOURS LITTÉRAIRE
D'ADMISSION A L'ÉCOLE
SPECIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR]**

Le concours Littéraire de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr offre à des élèves, de classes préparatoires, la possibilité d'intégrer l'école d'officiers des armes de l'armée de terre située à Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2014.

Les concours de l'ESM de Saint-Cyr, **au nombre de quatre, ont été ouverts en 2014 :**

Sciences

Lettres

Sciences Economiques et Sociales (SES)

BAC +5.

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Pour le concours Sciences :

Service des concours communs Polytechniques

6, allée Émile Monso

BP 4410

31405 TOULOUSE Cedex 4

Lien :

http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/sujet/sujet_accueil_cpge.html&redirect=404

Pour les concours **Lettres et SES** :

Direction des admissions et concours

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

BP 31

78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Lien :

<http://www.concours-bce.com/annales>.

Coordonnées du bureau concours de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre

Information : 01 41 93 34 52

Télécopie : 01 41 93 34 41

E-mail : concours.rd@orange.fr

Adresse géographique et postale :

DRHAT / bureau concours

Case n° 120

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

75614 PARIS CEDEX 12

(Métro : ligne 1, Château de Vincennes)

Table des matières

Note d'information	2
Table des matières.....	3
Avant-propos.....	4
1) Épreuve de Français	7
2) Épreuve de Philosophie	12
3) Épreuve de Mathématiques 1	16
4) Épreuve de Géographie	21
5) Épreuve d'Histoire	25
6) Épreuve de Sciences sociales.....	30
7) Épreuve d'anglais.....	32
8) Épreuve d'Allemand.....	43
9) Épreuve d'Espagnol	48
10) Épreuve de russe	51
11) Épreuve de Latin - grec	54
12) Épreuve d'Arabe moderne	57
13) Épreuve d'Italien.....	59
14) Épreuves de SPORT.....	61

Avant-propos

Le concours *Littéraire* de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr offre à des élèves, de classes préparatoires, la possibilité d'intégrer l'école d'officiers des armes de l'armée de terre située à Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Les classes préparatoires sont celles des 6 lycées militaires ainsi que celles des quelques 135 lycées civils publics ou privés qui offrent un enseignement en CPGE dans les filières A/L, concours littéraire Lyon, ou B/L.

Le règlement du concours est fixé par l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr du 5 août 2009¹, publié au JO n° 221 du 24 septembre 2009, modifié par l'arrêté du 4 mars 2011.

Les programmes de ce concours sont ceux des Écoles normales supérieures voie littéraire (groupe A/L et B/L pour l'ENS Paris, concours littéraire pour l'ENS Lyon). Ils sont consultables sur le site des ENS.

Les épreuves d'admissibilité du concours *Lettres* se sont déroulées dans le cadre de la banque commune d'épreuves écrites de la direction des admissions et concours de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (DAC/CCIP) à laquelle ce concours est rattaché.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de classer 139 candidats (125 candidats en 2013).

Le jury d'admissibilité a fixé la « barre » à une moyenne de 10,40/20 (9,69 en 2013) offrant ainsi à 70 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 28 places offertes (30 places en 2013).

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 15,23/20 à 9,07/20.

Répartition des candidats admissibles :

Lycées militaires : 40 candidats (36 en 2013)

Lycées civils : 30 candidats (33 en 2013)

Candidats masculins : 55 candidats (49 en 2013)

Candidats féminins : 15 candidates (20 en 2013)

Parmi les admissibles, 24 candidats ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission (7 candidats en 2013).

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM. Elles sont précisément décrites dans l'annexe I de l'arrêté susmentionné, qu'il est impératif de bien lire pour se préparer. Leur format peut en effet différer de celui des épreuves orales d'autres écoles.

Les candidats sont interrogés sur le programme CPGE de la filière dans laquelle ils se sont inscrits au concours : ENS Paris (voies A/L ou B/L) ou ENS Lyon.

Il est important de souligner qu'il existe **une épreuve spécifique de mathématiques** pour laquelle les candidats du concours littéraire sont interrogés **sur le programme de première et terminale L en vigueur dans le secondaire l'année de la session.**

¹ Le concours 2015 est toutefois régi par un nouvel arrêté en date du 12 décembre 2013, également publié au Journal officiel. Une instruction détaillant le contenu des épreuves est à paraître au bulletin officiel des armées.

Les programmes de mathématiques en première L et terminale L qui s'appliquent encore pour la session 2014 sont respectivement consultables sur le BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010, et le BO spécial n°8 du 13 octobre 2011(enseignement de spécialité).

Organisées par le Bureau concours de la direction des ressources humaines de l'Armée de terre, **les épreuves d'admission se sont déroulées du 17 juin 2014 au 23 juin 2014**, au lycée militaire de Saint-Cyr l'École.

Les candidats ont une nouvelle fois été accueillis la veille des épreuves académiques pour assister à une réunion d'information. Ils effectuent ensuite les épreuves sportives. Un hébergement rustique est offert à ceux qui souhaitent être hébergés **sur place** pour ce concours. Ils sont guidés, encadrés et accompagnés à chaque instant de leur présence sur le site, par un personnel dédié qui met tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour l'ensemble de ses épreuves.

La présidence ainsi que la vice-présidence sont tenues par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par leur ministère et nommés par le ministre de la Défense . La fonction d'officier adjoint au président, par un officier supérieur (féminin en 2014) de l'armée de Terre.

Les membres du jury désignés examinateurs sont des professeurs agrégés, enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats en toute équité et dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours littéraire de l'ESM.

Le concours littéraire de l'ESM permet un recrutement diversifié de très bon niveau académique avec des candidats bien préparés, qu'ils soient issus des lycées civils ou militaires.

Les meilleurs ont montré l'étendue de leurs connaissances générales et académiques, par leur capacité de réflexion juste et cohérente, et font la différence, au travers de l'ensemble de leur prestation à l'oral, par leur motivation et leur dynamisme.

La note 20/20 a été attribuée 6 fois :

en Géographie (1 fois),

en Langue vivante Allemand (2 fois),

en Mathématiques (3 fois), seuls les points au-dessus de 10 étant pris en compte dans cette discipline.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires et correspondant aux exigences du métier d'officier (la volonté, l'endurance et la résistance), les candidats du concours *Lettres* sont apparus motivés et relativement bien préparés physiquement, avec une moyenne générale de 13,72 sur l'ensemble des épreuves sportives.

Au terme de cette session d'oraux, le jury, réuni en commission d'admission, a pu établir une **liste d'admis correspondant aux 28 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent 14 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu une moyenne générale (écrit + oral) de 11.985/20 (11,82 /20 en 2013). La liste complémentaire correspond aux 14 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 11,895 et 11,425/20.

Répartition des admis :

Voie A/L : 22 candidats (19 en 2013)

Voie B/L : 2 candidats (3 en 2013)

Voie Lyon : 4 candidats (8 en 2013)

Lycées militaires : 20 candidats (18 en 2013)

Lycées civils : 8 candidats (12 en 2013)

Candidats masculins : 27 candidats (23 en 2013)

Candidats féminins : 1 candidate (7 en 2013).

Dans les pages qui suivent, les membres du jury proposent un bilan détaillé pour de chacune des épreuves d'admission de la session 2014. Ce bilan est accompagné de conseils pour les candidats futurs et leurs préparateurs ainsi que des exemples de sujets proposés lors de cette session.

Remarquablement préparées et coordonnées par le bureau Concours de la DRHAT qui y a dédié d'importantes ressources, les épreuves orales se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Le jury souhaite mettre à l'honneur tous les acteurs qui ont été sollicités et leur grande disponibilité.

Le président adresse personnellement ses vives félicitations aux candidats admis qui ont fait preuve de grandes compétences reposant sur une solide préparation universitaire. Il leur souhaite de réussir dans la poursuite d'études très diversifiées et enrichissantes que propose aujourd'hui l'ESM, tant dans le champ des sciences humaines, et au-delà, dans la carrière d'officier de l'armée de Terre.

***Jean EHRSAM
Inspecteur général de l'Éducation nationale***

1) Épreuve de Français

Examineur : Mme Laure BLANC-HALEVY.

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve de Français consiste en une explication d'un texte littéraire (roman, essai, poésie, théâtre) postérieur au XV^{ème} siècle. La longueur maximale du texte est d'une trentaine de lignes ou de vers. La durée de l'interrogation est de 25 minutes. La durée de préparation est d'une heure.

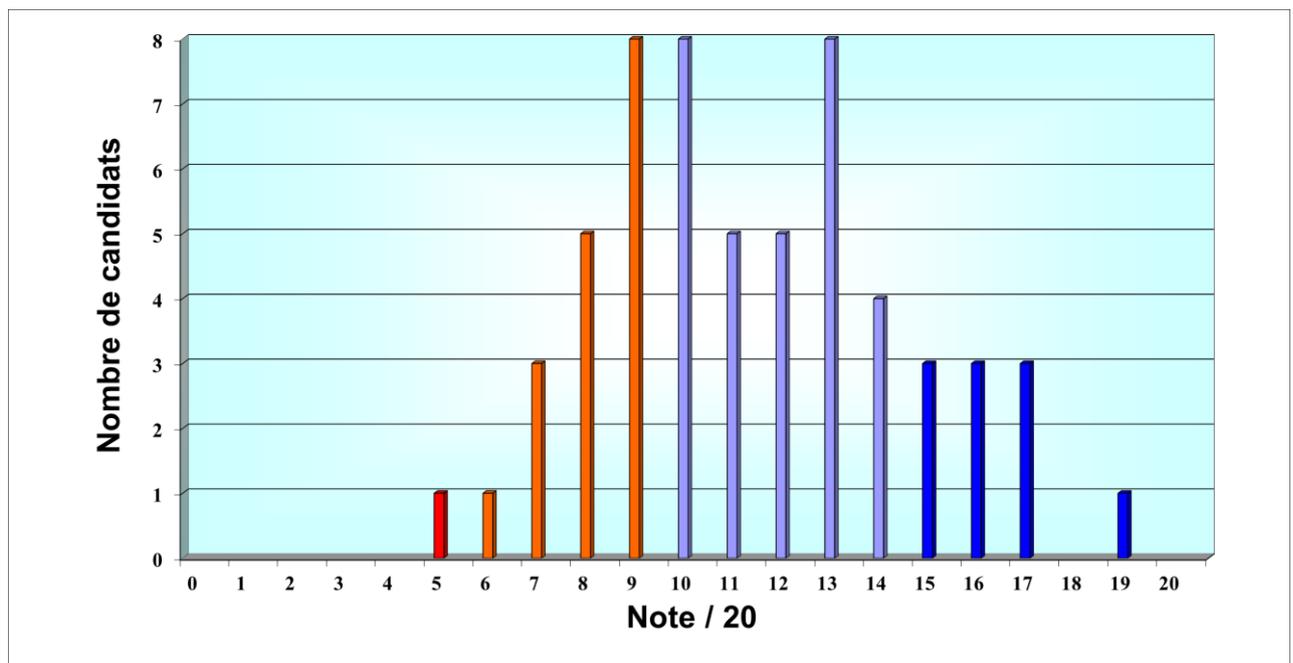
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 58

Note maximale obtenue : 19 / 20

Note minimale obtenue : 5 / 20

Moyenne : 11,41 / 20



Commentaires généraux

L'épreuve comprend deux parties : un exposé de 20 minutes du candidat et un entretien de 5 minutes avec le jury. L'exposé consiste en une explication de texte se composant d'une introduction, d'une lecture intégrale de l'extrait, d'un plan et d'une problématique. Ensuite le candidat propose une explication linéaire de l'extrait qui se termine par une brève conclusion.

Commentaires particuliers

Le jury a eu le plaisir d'assister à de nombreuses très bonnes explications de texte qui dénotaient à la fois une préparation de grande qualité, une finesse d'analyse et une bonne culture générale, mais également une maîtrise de l'exercice acquise grâce à de multiples entraînements. Le niveau d'ensemble est de qualité.

Les remarques qui suivent attirent néanmoins l'attention sur certains points de méthodologie à revoir.

Erreurs rencontrées dans le déroulement de l'épreuve : comment y remédier ?

Le temps de parole a été globalement respecté, mais il est à noter que cette année plusieurs exposés d'une durée inférieure ou égale à 15 minutes ainsi que des exposés inachevés. **Le respect de la durée fixée** (20 minutes) offre au candidat les meilleures conditions pour mener à bien son épreuve.

L'introduction qui doit aller à l'essentiel (situer rapidement l'oeuvre dans son contexte et son époque, identifier le mouvement littéraire et proposer éventuellement les informations sur l'auteur), a donné quelquefois lieu à des considérations trop générales.

En revanche quelques candidats demandent encore s'ils doivent lire le texte ou à quel endroit ils doivent s'arrêter. Les rapports précédents sont pourtant à leur disposition pour préciser les modalités de l'épreuve. **La lecture n'est d'ailleurs pas un pensum inutile : il s'agit d'une mise en voix du texte** qui peut déjà souligner par certaines inflexions les moments forts de l'extrait. Être inaudible revient donc à refuser de transmettre au jury ce qui fait l'intérêt du passage.

Le plan et la problématique acquièrent une légitimité plus grande s'ils interviennent après la lecture, car ils procèdent de cette même lecture. Pour le premier il ne s'agit pas d'un découpage arbitraire, mais plutôt d'une mise en évidence des scansions du texte qui vont permettre de construire une analyse.

Par exemple, dans un extrait de *Jacques le Fataliste* donné cette année, il était intéressant de montrer d'emblée que le texte était marqué par une structure répétitive qui mettait en évidence trois couples travaillés par des relations hiérarchiques (l'auteur et le lecteur ; Jacques et son maître ; le chirurgien et la jeune femme). Les trois mouvements ainsi dégagés ne répondaient plus à la traditionnelle trinité des trois parties que le candidat s'efforce de trouver dans chaque texte, mais plutôt à des impératifs sémantiques et argumentatifs chargés de prouver que l'assemblage des contraires ainsi que le raisonnement dialectique sont à l'oeuvre à tous les niveaux.

En ce qui concerne **la problématique** il est regrettable que certaines d'entre elles soient trop générales (« En quoi ce texte est-il original ? ») ou carrément absentes. On rappelle ici que la problématique consiste en une question posée sur / par le texte, question qui permettra de

proposer une lecture personnelle de l'extrait. La problématique consiste donc en un véritable projet de lecture qui permet d'éclairer le texte proposé, d'en cerner les enjeux.

Pour l'examineur, il s'agit d'avoir mieux compris le texte ou du moins d'avoir compris sa spécificité à la fin de l'exposé du candidat.

Par exemple, un candidat qui s'interroge, à la lecture de *Villes de Rimbaud*, sur les moyens utilisés par le poète pour que s'opère devant le lecteur la création d'un monde, ici celui de la ville liée à la modernité, propose un questionnement dynamique et littéraire sur l'extrait. Un autre qui, sur un sonnet de Louise Labé décrivant les ravages de l'amour malheureux, se pose la question de savoir comment la contrainte du sonnet permet de souligner l'intensité des émotions pathétiques, montre bien le paradoxe de cette écriture féminine qui tient à la fois du jeu littéraire et de la liberté poétique.

Ensuite, **l'analyse linéaire du texte** qui procède des étapes précédentes **se heurte à un écueil majeur : la paraphrase**. Plusieurs candidats vont jusqu'à lire les phrases ou les vers avant de les commenter. Ces maladresses ont pour effet de détruire la cohérence du texte et de le rendre inaudible. Les remarques se juxtaposent et la trame du texte se perd dans des remarques de détail. C'est là que le travail préalable de plan et de problématique prend tout son sens.

Chaque analyse devrait être liée au **projet de lecture**.

Dans une scène de comédie comme celle du *Barbier de Séville*, cela permet de souligner que la présentation d'un Figaro en train d'écrire une (mauvaise) chanson est une façon à la fois ironique et malicieuse de proposer un portrait en creux du dramaturge aux prises avec les affres de la création. Au lieu de cela le candidat commente les choix moralement discutables d'un Figaro partagé entre l'alcool et la paresse. On le voit, le risque de la paraphrase en grand : celui de perdre de vue les enjeux du texte et de faire un contresens interprétatif. Ainsi dans *La Mère coupable* de Beaumarchais, la scène, pathétique au possible selon les codes du drame bourgeois, où le comte Almaviva apprend que son épouse et Chérubin ont eu un enfant, devient, dans l'analyse d'un candidat, une scène comique.

Enfin, **la conclusion est souvent le parent pauvre de l'explication**. Faute de temps ou de préparation, le candidat improvise un récapitulatif qui délayera les informations déjà données (s'il est en avance sur le temps) ou escamotera ses arguments (s'il est en retard).

Si la gestion du temps est contraignante, il serait judicieux de préparer malgré tout quelques points en amont comme le bref récapitulatif des étapes centrales de la réflexion et pourquoi pas une ouverture sur l'insertion du texte dans un mouvement culturel (Montaigne et l'Humanisme) ou au contraire le refus d'une catégorisation trop évidente (*Voyage au bout de la nuit* de Céline). On peut aussi établir un parallèle avec d'autres textes ou souligner la permanence d'une thématique dans la littérature et la musique (« Bohémiens en voyage » de Baudelaire s'insère dans la symbolique poétique et existentielle des Bohémiens et de la Bohème, de Rimbaud à Puccini).

La dernière remarque de cette section sera consacrée à **l'entretien qui consiste en une série de questions posées par le jury**, le but étant de préciser des points laissés de côté, de solliciter la culture générale du candidat, ou de corriger certaines erreurs par une reformulation adéquate. Les candidats ont tendance à ne pas prendre au sérieux cette partie, comme si leur épreuve s'achevait une fois le dernier mot de l'explication de texte prononcé.

Il s'agit pourtant d'un moment clé qui peut apporter des points supplémentaires. C'est aussi un moment où tout relâchement lexical ou physique est à bannir. À ce propos on s'étonne de voir

encore des candidats utiliser un niveau de langue inapproprié (« effectivement ça tourne pas rond »), poser des questions au jury, **voire** être avachis sur leur chaise. Cependant, il s'agit là de cas isolés, et les prestations de qualité sont nombreuses.

Réussites observées : des exemples à imiter...

Certains candidats imaginent que tomber sur des textes réputés difficiles est une malchance qui les empêchera de réaliser une bonne prestation. À l'inverse, d'autres se réjouissent d'avoir à expliquer un texte d'un auteur qu'ils connaissent pour l'avoir étudié au lycée.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les idées reçues sont trompeuses. L'examineur est conscient des disparités possibles entre les textes. Et on soulignera la qualité des prestations entendues sur des textes complexes tels que ceux tirés des *Essais* de Montaigne, des *Sonnets* de Louise Labé ou encore des *Odes* de Théophile de Viau. Face à la difficulté, le candidat a fait le choix de s'interroger sur les enjeux du texte et a détaillé l'argumentaire foisonnant de Montaigne dans son éloge de la conversation en montrant que le texte était une forme-sens de cet éloge ou tel autre a souligné la mise en scène infernale à laquelle procède Théophile de Viau dans un poème qui s'apparente à une catabase (« Un corbeau devant moi croasse », Ode XLIX). À l'inverse, des textes très balisés comme *Le Cid* de Corneille ou *George Dandin* de Molière ont donné lieu à des prestations manquées. La méconnaissance du lien qui unit Rodrigue à Chimène chez Corneille et chez Molière l'absence de prise en compte de la dimension comique du passage, même s'il s'agit d'un comique cruel fondé sur le ridicule, y sont pour beaucoup.

L'idée est donc de poser un regard neuf et dénué de préjugés sur les œuvres pour ne pas traiter un autre texte que celui qui est proposé. Les meilleures prestations sont celles qui ont osé une pensée et une lecture personnelle du texte. Elles ont permis au jury de percevoir des facettes insoupçonnées du passage. C'est là un enrichissement qui redonne à la littérature sa fonction dialogique.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

On insistera sur trois points essentiels :

La nécessité d'analyser un texte en fonction de son genre. Le questionnement sur un texte de théâtre (double énonciation, enchaînement des répliques, langage paraverbal, mise en scène) n'est pas interchangeable avec celui sur un roman (points de vue, types de narration, description des personnages), un essai (parcours argumentatif, progression du raisonnement, fonction des exemples) ou un texte poétique (structure, mètre, rimes, rythme, figures de style en lien avec l'effet recherché).

La maîtrise des outils de base de l'analyse littéraire : genres, registres, tonalités, point de vue, différents types de paroles rapportées, figures de style majeures au service d'un effet sémantique

L'obligation de lier l'analyse textuelle à un plan et une problématique solide pour éviter toute paraphrase.

En plus des cours de grande qualité dispensés en classe préparatoire, la fréquentation de manuels du secondaire et d'anthologies permet des remises à niveau significatives. Enfin, la

pratique régulière de l'exercice de l'explication de texte est très formatrice, car c'est une épreuve exigeante, mais néanmoins très codée qui propose une belle marge de progression.

Liste des textes proposés

Littérature du XVI^{ème} siècle: Louise Labé, *sonnets* ; Montaigne, *Les Essais*.

Littérature du XVII^{ème} siècle : Théophile de Viau, *Oeuvres poétiques* ; Corneille, *Le Cid* ; Racine, *Bajazet* ; Molière, *George Dandin ou le mari confondu*.

Littérature du XVIII^{ème} siècle : André Chénier, *Bucoliques* ; Beaumarchais : *Le Barbier de Séville*, *La mère coupable* ; Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard* ; Diderot, *Jacques le Fataliste*.

Littérature du XIX^{ème} siècle : Baudelaire, *Les Fleurs du mal* ; Victor Hugo, *Les Contemplations*, livre IV : *Pauca meae* ; Rimbaud, *Illuminations* ; Musset, *Les caprices de Marianne*.

Littérature du XX^{ème} siècle : André Breton, *Poisson soluble* ; Beckett : *Fin de partie* ; Bernard-Marie Koltès : *Combat de nègre et de chiens* ; Céline : *Voyage au bout de la nuit*.

Évolution de l'épreuve, année 2014 - 2015

Le jury attire l'attention des professeurs préparateurs et des candidats sur le changement de l'épreuve à la session 2015. Le programme portera sur des textes à visée argumentative hors programme. Le descriptif de la nouvelle épreuve est consultable dans le journal officiel (J.O du 22. 12. 2013).

2) Épreuve de Philosophie

Examineur : Monsieur Jean-Paul PACCIONI.

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve de Philosophie consiste en un exposé suivi d'un entretien à propos d'un sujet choisi par le candidat parmi les deux proposés. L'un consiste en l'étude d'un texte de 15 à 25 lignes tiré de l'une des œuvres d'un philosophe figurant dans la liste des auteurs au programme du baccalauréat. L'autre est présenté sous la forme d'une question à traiter.

La durée de préparation est fixée à une heure ; celle d'interrogation à vingt-cinq minutes environ.

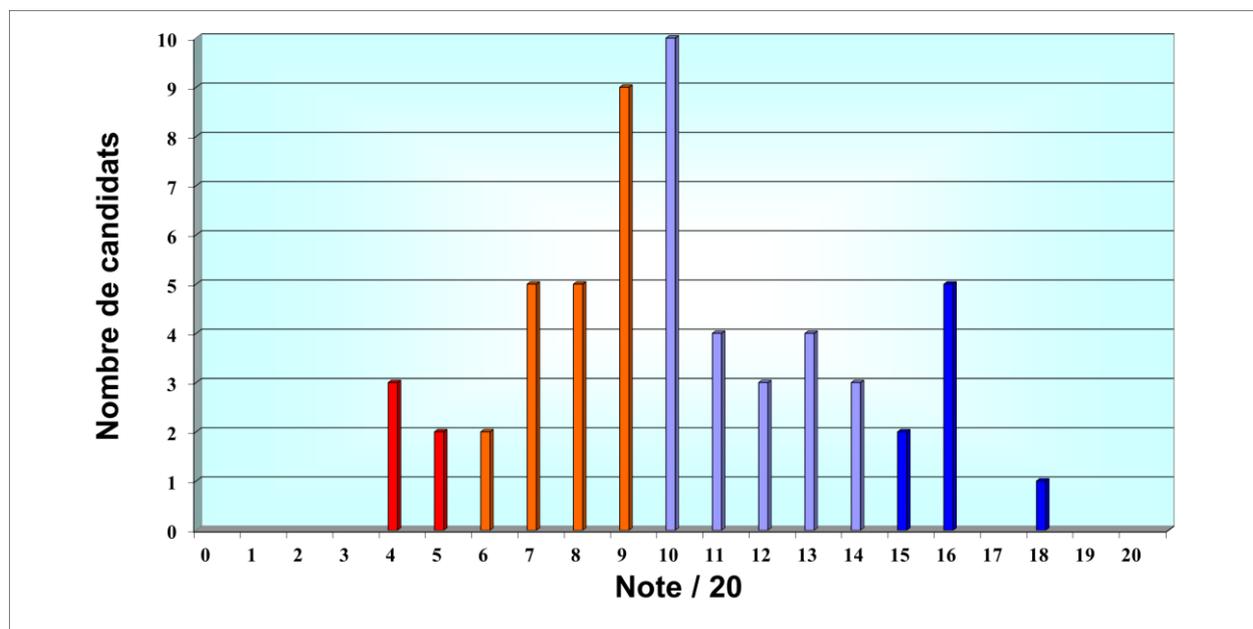
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 58

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 04 / 20

Moyenne : 10,21 / 20



Commentaires généraux

Le niveau des candidats a été dans l'ensemble de bonne, voire de très bonne qualité. L'écart type est comme l'année dernière de 5,27 ; cependant il est constaté moins de prestations inférieures ou égales à 05 /20.

L'ensemble est plus homogène :

32 candidats ont une note supérieure ou égale à 10,

19 candidats ont une note égale à 9 ou 10,

8 candidats ont une note supérieure ou égale à 15.

Ces très bons résultats attestent d'une préparation très sérieuse et bien encadrée avec une réelle prise en considération des conseils donnés dans les rapports précédents. Cela signifie que les futurs candidats devront s'inscrire dans la même logique en étant conscients des exigences élevées de ce concours. On ne peut le réussir sans une bonne méthodologie et une riche culture, que l'on s'est effectivement appropriée.

Commentaires particuliers

Ainsi que des rapports précédents l'avaient indiqué, les questions proposées par les sujets peuvent avoir de multiples formes :

notions « l'évidence »,

distinctions conceptuelles « responsabilité et culpabilité », formules « prendre ses désirs pour des réalités »,

question « y a-t-il des tournants de l'histoire ? »

Ces questions ne sont pas restreintes au programme de première supérieure, mais portent sur l'ensemble de ce que les étudiants ont travaillé depuis leur année de préparation au baccalauréat. En ce qui concerne les textes, leurs auteurs sont choisis au sein de l'ensemble du corpus des auteurs du programme de terminale.

L'épreuve durant 25 minutes, il est nécessaire d'élaborer un exposé d'une quinzaine de minutes, pour laisser ensuite la place à un entretien qui en comporte une dizaine. Ce dernier permet en particulier au candidat de développer et de préciser certains points, dans le fil de l'exposé qu'il vient de conduire.

En 2014, les conseils de méthodologie donnés depuis de nombreuses années ont été suivis.

En ce qui concerne les questions, celles-ci ont toujours été problématisées dans l'introduction, un plan clair a été établi et la conclusion a toujours eu pour souci de synthétiser la démarche suivie et de donner une réponse ferme.

Un seul candidat a produit à la fin de l'exposé une « ouverture » assez vague. En ce qui concerne les textes, aucun candidat ne s'est perdu dans de vagues généralités concernant son auteur, le problème a souvent été bien dégagé ainsi que la structure d'ensemble de la démonstration.

Les meilleurs candidats ont su être attentifs à l'argumentation précise du texte, tout en référant celle-ci à d'autres positions susceptibles de les éclairer par contraste. Ainsi un candidat a su éclairer un texte de la *Généalogie de la morale* de Nietzsche par des références à Durkheim ou à Bergson, sans s'égarer pour autant hors de ce qui lui était donné à commenter.

Sur les questions méthodologiques que nous venons d'évoquer on relira notamment avec profit les rapports précédents.

Les différences se sont surtout jouées sur la pertinence des analyses et des démonstrations ainsi que sur la richesse et l'à-propos des références.

Par ailleurs, certains candidats n'ont pas su tirer judicieusement parti des conseils qui leur avaient été donnés pendant leur préparation. La question a été progressivement effacée au profit d'un plan stéréotypé, les riches références qui étaient mobilisées étaient inappropriées, voire inopportunes. Parfois, l'exposé n'était plus qu'un passage en revue de l'histoire de la philosophie. Enfin, la question posée était parfois remplacée par une autre. Ainsi un candidat devant traiter le sujet « la science ou les sciences » a fait un bel exposé sur la question « la métaphysique doit-elle saisir la cause première ? ». Sa présentation comportait de longs excursus sur le traitement des preuves de l'existence de Dieu, qui ne lui ont pas permis de poursuivre l'analyse qu'il devait conduire...

Malgré le bon niveau général, certaines lacunes surprenantes se sont pourtant manifestées : ignorance du rôle de l'évidence dans la philosophie de Descartes, oubli des caractéristiques du dialogue platonicien, méconnaissance de ce que signifie la notion « d'autonomie » dans l'analyse kantienne de la morale. On ne se préparera pas à l'épreuve en « empilant » simplement les connaissances, mais l'ignorance de certaines d'entre elles paraît inadmissible après plusieurs années de philosophie en terminale et en classes préparatoires littéraires.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats doivent continuer à appliquer les conseils méthodologiques qui leur ont été donnés depuis de nombreuses années. Ils doivent posséder une culture générale riche. **La rigueur, la pertinence et la richesse de l'exposé jouent donc un rôle essentiel dans la notation**, mais les candidats doivent aussi savoir tirer parti de l'entretien. Ils doivent être capables de bien comprendre les questions qui leur sont posées, exercer leur capacité de juger, montrer qu'ils ont le sens de l'à-propos.

Le savoir dont ils font preuve doit être réfléchi. Leurs réponses et leur attitude ne doivent pas être désinvoltes, mais ils ne doivent pas non plus être décontenancés, ou se bloquer en croyant discerner un piège dans les questions de l'examinateur. Le but de ce dernier est de leur faire exprimer toutes les qualités qui leur permettront de réussir ce concours.

Exemples de sujets proposés

Textes extraits de :

Platon *Gorgias*

Epictète *Manuel*

Saint Augustin *Traité du libre arbitre*

Machiavel *Le Prince*

Descartes *Correspondance*

Pascal *Pensées*

Locke *Le second traité du gouvernement*

Hume *Abrégé du Traité de la nature humaine*

Kant *Anthropologie du point de vue pragmatique*

Comte *Cours de philosophie positive*

Nietzsche *Généalogie de la morale*

Alain *Propos*

Questions

La science ou les sciences ?

Le sauvage et le barbare.

L'évidence.

Tout a-t-il une fin ?

Y a-t-il un plaisir à gouverner ?

Peut-on apprendre à vivre ?

La démesure.

Avons-nous une responsabilité à l'égard du passé ?

3) Épreuve de Mathématiques 1

Examineur : Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE.

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve de Mathématiques consiste en deux ou trois exercices de difficultés progressives pouvant comporter plusieurs questions en application du programme d'enseignement de première et de terminale L, option mathématiques.

Encore pour cette année, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

La durée de préparation est de trente minutes, celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ.

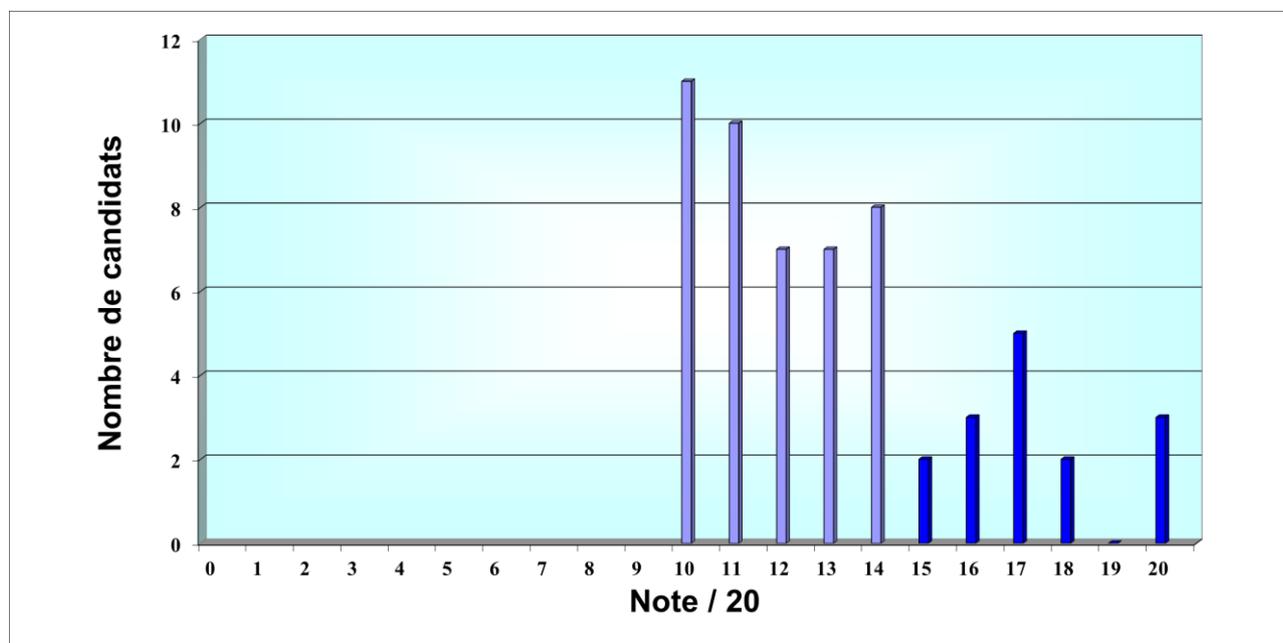
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 58

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 10/20

Moyenne : 13,21/20



Commentaires généraux

Cette année encore, les résultats ont été hétérogènes. Certains candidats particulièrement remarquables ont réussi à traiter correctement le sujet assez rapidement et se sont vus proposer des exercices supplémentaires.

De façon générale, et dans leur immense majorité, les candidats ont fait preuve d'une attitude positive et d'une forte motivation.

Le jury rappelle néanmoins qu'il s'agit là d'une épreuve orale, pendant laquelle il est nécessaire de s'exprimer oralement, tout en utilisant le tableau. Certains candidats se sont en effet contentés d'écrire silencieusement leurs raisonnements.

Il y a eu beaucoup moins de résultats surprenants par rapport à l'an dernier, la plupart des candidats ayant prêté attention à la cohérence de leurs raisonnements. Néanmoins, un nombre non négligeable de candidats a éprouvé des difficultés à effectuer des calculs simples, autant numériques que formels. Ainsi, des x^2 sont devenus des $2x$, $(a+b)^2$ est devenu a^2+b^2 ... Les factorisations, ainsi que les simplifications de fractions, en particulier avec des racines carrées, ont également posé problème.

Certains énoncés, un peu plus long que les autres, ont donné des erreurs d'interprétation faute d'une lecture attentive.

Rappelons aux candidats que **cette épreuve est une évaluation** et n'a pas un but formatif. Certains candidats demandent en effet de façon quasiment systématique l'approbation du jury avant de se lancer dans un raisonnement, d'autres demandent des conseils avant même d'avoir commencé. Là n'est pas le rôle du jury, même si celui-ci, par le biais de questions simples, oriente les candidats lorsque ceux-ci commettent des erreurs ou bloquent face à une difficulté.

Commentaires particuliers

Pourcentages : Un nombre non négligeable de candidats éprouve encore des difficultés à augmenter un nombre de t %, t ayant une valeur fixée ou non, voire à calculer t % d'un réel. Cependant, une majorité de candidats surmonte ces questions.

Les évolutions successives et les évolutions réciproques ont posé plus de problèmes : la résolution des exercices y faisant appel a souvent été très laborieuse, faute d'utilisation de coefficients multiplicateurs.

Très peu de candidats parvient à expliquer rigoureusement que deux évolutions successives peuvent être faites dans un ordre arbitraire. Certains se laissent encore prendre au piège, parfois avec des calculs faux à l'appui.

Attention également aux notations : x augmenté de t % ne donne pas $x+t/100$.

Fonctions : La plupart des candidats arrivent à dégager une démarche cohérente face à des études de signes ou l'étude de variations de fonctions. Les formules de dérivation sont souvent connues, mais les résultats parfois erronés, faute de maîtrise des règles de calcul.

Certains exercices faisaient appel à des intégrales : ils ont généralement été bien traités, et les propriétés de base, notamment la linéarité, ont été utilisées parfois laborieusement, mais toujours à bon escient.

Les équations du type $x^a=k$ ont posé davantage de problèmes.

Suites : La définition d'une suite géométrique, notion ici centrale, doit être connue : trop peu de candidats savent en donner un énoncé clair et précis. Beaucoup de candidats ont éprouvé de fortes difficultés pour montrer qu'une suite est géométrique.

Certains exercices portaient sur l'étude de suites arithmético-géométriques, de relation de récurrence $u_{n+1}=au_n+b$.

La résolution de l'équation $L=aL+b$ (avec a différent de 1) a trop souvent été laborieuse, et quelques candidats ont même déclaré que cette équation n'a pas de solution. Peu de candidats ont dépassé cette étape, et encore moins ont réussi à prouver que la suite v définie par $v_n=u_n-L$ est géométrique.

La formule donnant la somme des termes successifs d'une suite géométrique est souvent inconnue ou mal maîtrisée.

Probabilités : La majorité des candidats arrive à calculer des probabilités simples et à créer et utiliser des arbres de probabilité. Beaucoup de candidats reconnaissent également des expériences de Bernoulli, mais peu savent reconnaître une situation faisant appel à une loi binomiale. Dans beaucoup d'exercices, il était possible de s'en sortir via un arbre sans reconnaître explicitement une loi binomiale, mais cela engendre souvent une perte de temps, notamment pour le calcul d'espérance.

Il est à noter que beaucoup de candidats ont pris du recul et utilisé les événements contraires pour calculer les probabilités d'événements comme « au moins un des lancers a donné Pile ».

Attention aux notations : certains candidats confondent probabilités et événements, voire confondent le nombre d'issues favorables avec une probabilité, ce qui donne parfois lieu à des discours incohérents.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Cette année encore, les résultats sont globalement satisfaisants. Le jury souligne encore une fois l'attitude très positive de la majorité des candidats.

Les pièges classiques ont été plus souvent évités que l'an dernier. La difficulté la plus importante reste néanmoins le manque d'aisance en calcul, en particulier formel.

À nouveau, rappelons qu'il s'agit d'une épreuve orale : la clarté et l'aisance de l'expression entrent pour une part importante dans la notation ; par ailleurs, il est indispensable de faire preuve d'une motivation véritable.

Le jury n'a en aucun cas pour but de déstabiliser les candidats : les questions posées sont là pour guider et/ou faire corriger un résultat, il est important de savoir rebondir sur ces remarques.

Enfin, tout défaitisme est à proscrire ! Certains candidats se dévalorisent, parfois très rapidement. Il faut être conscient que cela n'entraîne aucun effet positif sur la note retenue, au contraire.

Exemples d'exercices donnés cette année

Les exercices donnés ici sont pour la plupart des exercices de difficulté moyenne ou difficile. Chaque sujet contenait un exercice facile et basique, comme une ou plusieurs équations du second degré, des évolutions successives...

Exemple 1 : La recette d'une entreprise pour la vente d'un volume x de produits est donnée par $R(x)=2x^2-3x+2$, mais les dépenses engendrées pour la fabrication de ces produits est donnée par $D(x)=x^2+5x-5$. Pour quelles valeurs de x cette entreprise fait-elle des bénéfices ?

Exemple 2 : Soit f la fonction qui à tout réel t associe le nombre $f(t) = \frac{t^2}{2} \left(\ln t - \frac{1}{2} \right)$. Déterminer la dérivée de f puis calculer les trois intégrales suivantes : $\int_1^2 t \ln t \, dt$, $\int_1^2 t \ln(t^2) \, dt$ et $\int_1^2 t \ln(\sqrt{t}) \, dt$.

Exemple 3 : La valeur d'un produit a été augmentée de $t\%$ puis baissée de $t/2 \%$. On note $T=t/100$.

Quel est le pourcentage d'évolution entre la valeur de départ et la valeur d'arrivée ?

Après ces évolutions, et uniquement dans cette question, la valeur de ce produit est égale à la valeur de départ multipliée par $17/16$. Quelle peut être la valeur de t ?

Quel est le pourcentage d'évolution maximum entre la valeur de départ et la valeur d'arrivée ?

Exemple 4 : La piscine de Joshua a une contenance de $15m^3$. Initialement, un jour que nous numérotions par 0, cette piscine est remplie de $10m^3$ d'eau. Tous les jours, 2.5% de l'eau s'évapore et en fin de journée, Joshua rajoute $0.5m^3$ d'eau.

Pour tout entier naturel n , on notera u_n le volume d'eau en m^3 contenu dans la piscine à la fin du jour n . On a donc $u_0=10$.

Que vaut u_1 ?

Trouver deux réels a et b tels que pour tout entier naturel n on ait $u_{n+1}=au_n+b$.

Trouver le réel L tel que $L=al+b$.

Montrer que la suite (v_n) définie par $v_n=u_n-L$ pour tout entier naturel n est géométrique. Exprimer v_n en fonction de n .

Exprimer u_n en fonction de n . La piscine de Joshua finira-t-elle par déborder ?

Exemple 5 : Justine choisit un code composé de 4 chiffres sélectionnés au hasard et de façon indépendante entre 0 et 9. On note X le nombre de chiffres pairs dans ce code.

Quelle est la probabilité que le code choisit soit un nombre pair ?

Quelle est la probabilité que le produit des chiffres du code choisit soit un nombre pair ?

Quelle est la loi de X ?

Quelle est la probabilité que la somme des chiffres de ce code soit paire ?

Exercice 6 : Alice lance deux dés non truqués. Le premier est un dé à 6 faces numérotées de 1 à 6, et le deuxième comporte 20 faces numérotées de 1 à 20.

Déterminer la probabilité qu'au moins un des deux dés ait donné un chiffre pair.

Benoît a lancé les dés à la place d'Alice. Il dit avoir obtenu au moins un nombre pair. Quelle est la probabilité que le dé à 6 faces indique un nombre pair ?

4) Épreuve de Géographie

Examineur : Monsieur Pierre STRAGIOTTI

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve de Géographie portait sur un sujet correspondant au programme de l'option A/L – B/L défini par l'ENS et par le programme de géographie tronc commun de l'ENS de Lyon :

Filière A/L et B/L : Les mondes du froid.

Filière ENS-Lyon : l'Afrique australe (République d'Afrique du Sud, Swaziland, Lesotho, Namibie, Botswana, Zimbabwe, Mozambique).

La durée de préparation est de 30 minutes ; celle de l'oral est d'environ 25 minutes, soit à peu près 15 minutes de présentation et 10 minutes de questions.

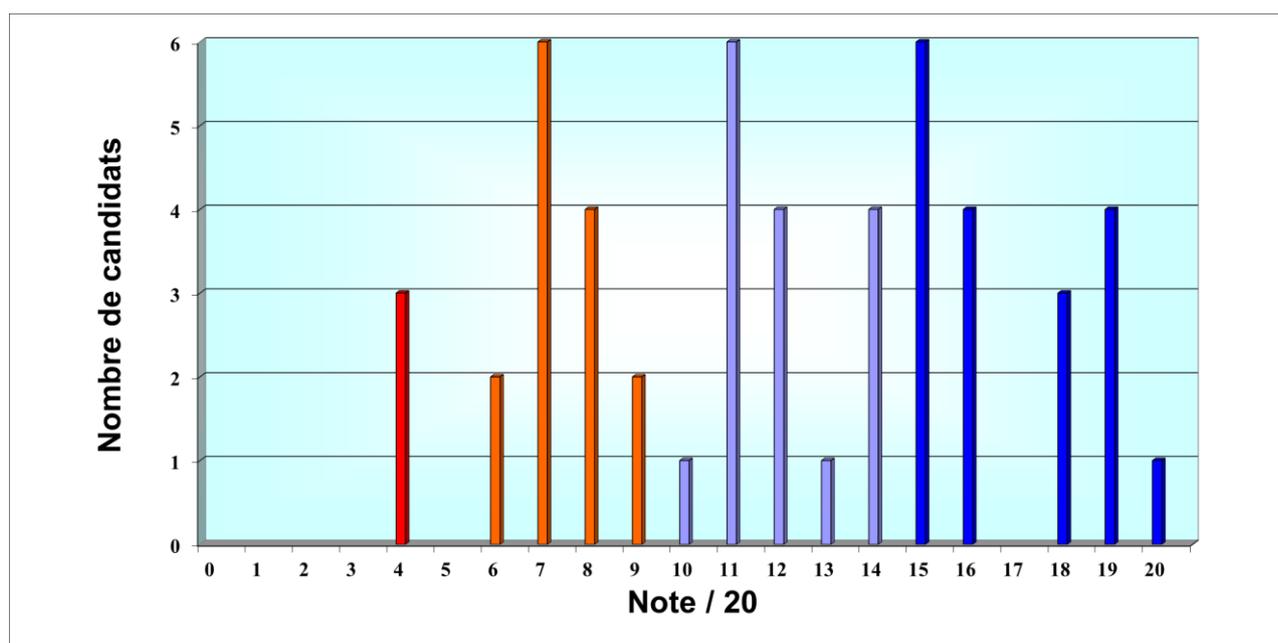
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 51

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 04/20

Moyenne : 12,02/20



Commentaires généraux

Le niveau général de l'épreuve s'est révélé tout à fait satisfaisant, en dépit de quelques prestations médiocres dans le contenu (précision des connaissances et qualité de la réflexion) ou dans la forme (expression peu rigoureuse, lecture de notes sans jamais un regard pour le jury). Cela traduit **une préparation sérieuse des candidats qui ont souvent su tirer pleinement profit de cours denses intégrant les acquis de la recherche récente**. Certains ont notamment eu l'habileté d'intégrer à leur exposé des connaissances provenant peut-être aussi du cours d'histoire à propos par exemple de la perception des Rocheuses, en évoquant le transcendantalisme, Ralph W. Emerson ou les peintures de Thomas Y. Moran. Certains les ont cités quand le sujet s'y prêtait, ce qui était bien, d'autres ont su évoquer de manière précise certains tableaux de Moran, ce qui était mieux.

Un certain nombre de candidats ont su citer des géographes. Il est cependant dommage que pour quelques-uns la connaissance de ces auteurs se soit limitée à leur nom. De la même manière, certains candidats ont tendance à utiliser des notions géographiques à la manière de mots magiques, en se disant qu'il faut absolument les prononcer, quitte à ne plus les utiliser par la suite. On voit ainsi apparaître les termes "acteurs", "enjeux", "échelles", "emboîtement d'échelles", "système"... que d'aucuns considèrent comme une figure imposée, mais sans que cela corresponde à une étape nécessaire dans la démonstration. Il s'agit là d'un habillage, parfois habile, mais qui ne reste qu'un habillage. Ces concepts, précisément parce qu'ils sont essentiels, sont à utiliser pleinement.

Les définitions des termes employés doivent être parfaitement maîtrisées, faute de décrédibiliser la prestation quand on constate que derrière un concept précis ne se trouvent en réalité que de vagues approximations.

Aucun sujet de géographie régionale *stricto sensu* n'a été donné pour le programme consacré aux mondes du froid, car ce n'était pas l'esprit du programme et cela aurait pu pénaliser certains candidats. Des sujets plus larges sur cette question ont permis d'apprécier les connaissances des candidats, mais aussi les limites de certaines prestations. La mondialisation et le réchauffement planétaire sont ainsi apparus comme des incontournables, quel que soit l'intitulé exact du sujet. Cela a parfois donné des caricatures avec des plans tous identiques : une première partie essayant de cerner le sujet, une deuxième réfléchissant au sujet dans un contexte mondialisé, la troisième l'éprouvant face au réchauffement planétaire. Avec comme variante, le réchauffement en deuxième partie et la mondialisation en troisième, sans que cela corresponde par ailleurs à une logique impérative ! Une troisième variante étant I) oui, II) non, III) la mondialisation et le réchauffement planétaire dans tout cela ! Il convient d'éviter ces "plans" stéréotypés, qui peuvent être d'un effet dévastateur quand on a trois fois de suite la même prestation. Rappelons en effet qu'un même sujet peut être donné trois fois consécutivement, ce qui facilite une meilleure évaluation des candidats les uns par rapport aux autres, mais permet aussi à ceux qui ont su faire preuve d'une réflexion personnelle d'en tirer un réel avantage. Certains candidats ont donné l'impression d'arriver avec des briques toutes faites, qu'ils essayaient systématiquement d'assembler dans un ordre qui leur semblait acceptable. On se doute que le lego ainsi obtenu ne peut être que moyennement satisfaisant. Les plans tiroirs sont évidemment à bannir. Des prestations qui se bornaient à une récitation de connaissances délivrées en vrac ont été sanctionnées.

Les prestations sur l'Afrique australe, nettement moins nombreuses, ont permis de constater que, là encore, les candidats arrivaient avec des connaissances précises, actuelles et dans l'ensemble bien maîtrisées. Rappelons cependant qu'un plan chronologique est rarement le meilleur plan possible en géographie et que l'abolition de l'apartheid ne traduit pas obligatoirement la fin d'une réalité et le début d'une autre radicalement différente.

Le jury a, tant par volonté que par nécessité, proposé certains sujets un peu inattendus, pas forcément traités comme tels en cours. Ce type de sujet a visiblement servi certains candidats qui ont su dépasser la surprise initiale **et faire preuve de qualités d'adaptation, de réactivité et, en construisant un raisonnement forcément personnel et original**, obtenir d'excellentes notes.

Il y a eu un véritable **effort d'annonce d'une problématisation** dans beaucoup d'exposés. Mais, malheureusement, la problématique annoncée et souvent pertinente a parfois été passablement oubliée lors de la construction du plan. Poser une problématique n'est pas qu'une simple figure de style. C'est de son intérêt et de sa délimitation que dépend en grande partie la qualité du travail présenté.

Un certain nombre d'exposés se sont terminés par une typologie. Si c'est un exercice apprécié des géographes, il n'est en rien imposé et la typologie n'est pas la condition *sine qua non* de l'excellente note. On a visiblement tenu compte des conseils indiqués dans les précédents rapports et la très grande majorité des typologies ont été bâties à partir de critères bien définis. C'est plutôt la précision, voire l'adéquation, de l'exemple pris en illustration qui laissait à désirer.

Seulement quelques candidats ont réalisé des croquis, ce qui peut se comprendre au vu de la brièveté du temps de préparation. Rappelons cependant qu'un croquis doit nécessairement comporter une échelle et quelques noms de lieux permettant de le localiser.

La durée pour l'exposé est de quinze minutes, ce qui laisse du temps pour un questionnement permettant de sonder les qualités d'écoute et de réactivité des candidats, ce qui permet aussi de compléter certains points ou de corriger certaines erreurs. Le jury a dû parfois faire presser l'allure à des candidats qui dépassaient les vingt minutes. Le temps de l'interrogation doit être envisagé de manière positive. Le jury a été frappé du changement d'attitude de certains candidats entre l'exposé marqué parfois d'une certaine raideur et d'un prêt-à-penser et le moment des questions où le candidat gagnait en naturel et la communication en qualité. Les échanges ont toujours été courtois et intéressants.

Commentaires particuliers

Ce concours est destiné à recruter de futurs officiers. Il est donc indispensable que les candidats répondent aux attentes d'une telle fonction. Ils doivent en conséquence se montrer capables de synthétiser une question, d'en comprendre les grands enjeux et de les restituer par une communication adaptée.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury a apprécié le sérieux des étudiants et leur évident désir de bien faire. Aucune désinvolture n'a été notée. **Les candidats doivent savoir qu'ils seront évalués sur la qualité de leurs connaissances, mais aussi sur leur aptitude à bien les exploiter, c'est-à-dire de manière personnelle, réfléchie et démonstrative, et à établir une communication avec le jury.** Ce dernier peut apprécier (et l'a fait) à un même niveau des approches très différentes pour un même sujet. Le jury est tout à fait disposé à accorder d'excellentes notes à des prestations qui les méritent, comme le démontrent d'ailleurs les notes mises au cours de la session.

Exemples de sujets proposés

Les mondes du froid

Les points chauds dans les mondes du froid.
L'environnement dans les mondes du froid.
Le tourisme dans les mondes du froid.
L'invention des mondes du froid.
Les dimensions stratégiques des mondes du froid.
La question énergétique dans les mondes du froid.
La mobilité dans les mondes du froid.
Habiter les mondes du froid.
La neige dans les mondes du froid.
La question des frontières dans les mondes du froid.

Afrique australe

L'Afrique australe dans la mondialisation.
L'espace public en Afrique australe.
Le fait urbain en Afrique australe.
La mobilité en Afrique australe.
Géographie de la mémoire en Afrique australe.
L'Afrique australe existe-t-elle ?
Géopolitique de l'eau en Afrique australe.

5) Épreuve d'Histoire

Examineur : Monsieur Benoît PELLISTRANDI.

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve d'Histoire consiste en une interrogation portant sur le programme de la filière au titre de laquelle le candidat est inscrit (A/L, B/L, LSH (lettres et sciences humaines) :

Filière AL : « Les États-Unis de Lincoln à Truman. Politique et société » ; « La France de 1939 au milieu des années 1990 ».

Filière LSH : « Les États-Unis de Lincoln à Truman. Politique et société ».

Filière BL : « La France de 1870 au début des années 1990 » et « Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles ».

La durée de préparation est de trente minutes ; celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ. On attend un exposé d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes. Cet exposé est complété par des questions de l'examineur.

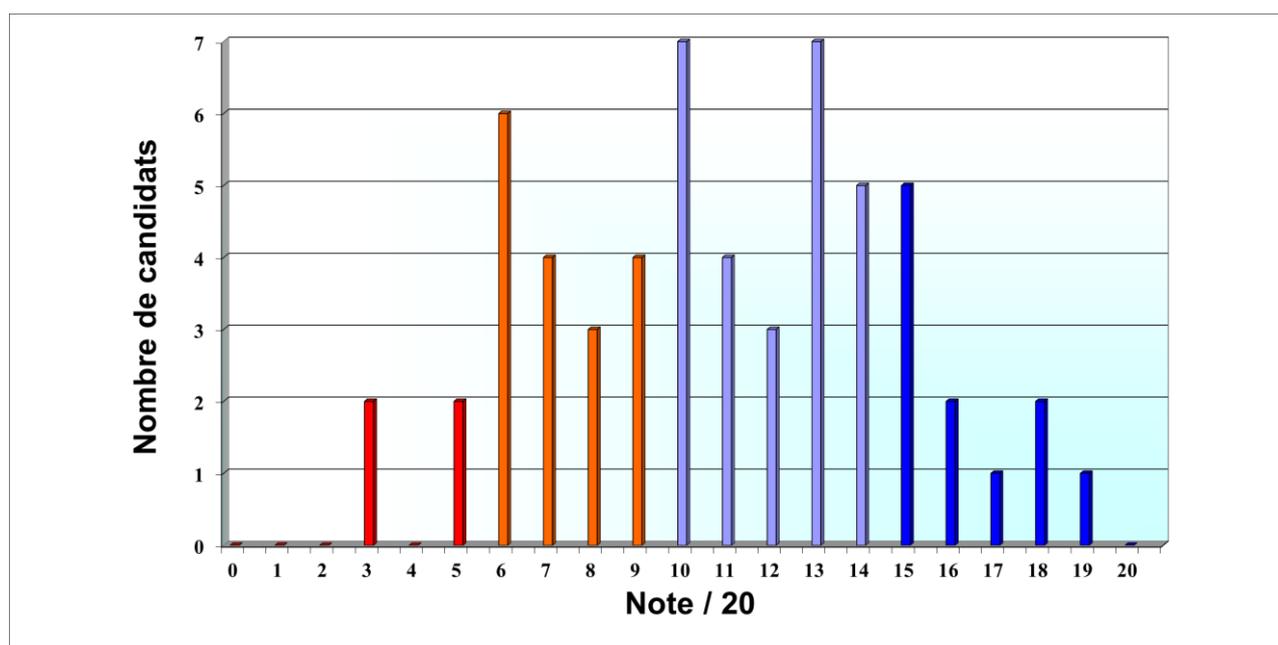
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 58

Note maximale obtenue : 19/20

Note minimale obtenue : 03/20

Moyenne : 10,86 /20



Sujets

Sujets filière AL

L'Ouest dans la vie et la culture américaine
La guerre de Sécession, une guerre moderne?
Comment les États-Unis sont-ils devenus la première puissance mondiale?
Être président aux États-Unis de Lincoln à Truman
L'Amérique est-elle raciste? (1860-1952)
La Grande Dépression aux États-Unis
Le Sud dans la vie et la culture américaine
Le parti républicain aux États-Unis de Lincoln à Hoover
Tableau des États-Unis au sortir de la Seconde Guerre mondiale
Combattre l'ennemi allemand (1939-1945)
Les années 60 en France : un âge d'or?
La France face à la décolonisation (1945-1962)
Qu'est-ce que le régime de Vichy?
La IV^e République et la modernisation de la France
Les élections présidentielles en France de 1965 à 1995
Mai 1968 : révolution politique ou révolution des mœurs?
Les États-Unis, une société de divertissements? (1860-1952)
Qu'est-ce que le gaullisme?

Sujets LSH (Lyon)

Qu'est-ce que le *New Deal*?
La frontière aux États-Unis
Le pouvoir présidentiel de Lincoln à Truman
L'Amérique rurale de Lincoln à Truman
Les années 1920 aux États-Unis
Les élections présidentielles de Lincoln à Truman
La guerre de Sécession
La formation de la conscience nationale américaine de Lincoln à Truman
La question noire de Lincoln à Truman
Les dynamiques sociales du *Gilded Age*
Les Américains face à la Grande Dépression
La formation du territoire américain de Lincoln à Truman

Sujets BL

Classes et hiérarchies sociales en France de 1900 à 1990
La démocratie en Europe 1918-1945
Les jeunes dans les sociétés occidentales (1918-1990)

Commentaires généraux

Comme en 2012 et en 2013, le jury se félicite de la qualité des candidats qu'il a eu à évaluer. Il a trouvé face à lui des jeunes gens compétents, courtois et intelligents. Rares sont les candidats qui se sont présentés à l'oral sans une maîtrise minimale du programme. Tout candidat qui passe le concours doit impérativement se préparer à l'oral. Il est vraiment dommage de gâcher cette chance en arrivant manifestement sous-préparé et sans la connaissance exacte du programme ! Certains admissibles n'ont pas été capables de traiter des questions qui étaient celles de leur programme d'écrit : on s'en étonne!

Toutefois, il faut noter que la moyenne de l'épreuve a augmenté : elle est passée de 10,74 à 10,86 et le graphique des notes indique que désormais la moyenne des notes de cette épreuve se situe à 13. Un exposé a mérité un 19/20 tant la clarté de l'expression et la qualité de la réflexion, sans oublier la réactivité aux questions était remarquable.

À tous les candidats, on a bien précisé que les questions qui suivent l'exposé n'ont pas pour but de "piéger" le candidat, mais bien de compléter ou de corriger des points abordés par le candidat. L'examineur n'a jamais cherché à piéger les candidats par des formulations obscures ou des questions trop pointues.

En effet, les qualités de synthèse qui sont recherchées chez les futurs officiers de l'armée de terre doivent s'exprimer grâce à des questions classiques qu'un bon étudiant, au terme de ses deux années de préparation, doit être capable de traiter.

Tous les candidats ont une bonne maîtrise de la forme de l'exercice (introduction, annonce de la problématique et du plan, définition des termes du sujet, plan rappelé au cours de l'exposé, conclusion). Pour autant le respect de la forme ne saurait remplir la totalité du contrat. Quelques règles essentielles doivent être rappelées.

Nous avons, dans le rapport précédent, insisté sur la nécessaire réflexion sur le sens des dates et des évolutions et nous voulons saluer le travail des préparateurs, et donc celui des candidats : aucun candidat n'a fait l'impasse sur ce point. On se félicite d'un tel saut méthodologique.

S'agissant d'une préparation courte (30 minutes), d'un exposé relativement rapide (15 à 20 minutes), il va de soi que le niveau d'approfondissement n'est pas excessif. Ce sont les qualités de synthèse et d'analyse du sujet auxquelles il est fait appel. Les candidats ne doivent pas s'inquiéter de posséder une connaissance encyclopédique, mais ils doivent mobiliser leurs connaissances pour produire une réflexion intelligente et juste sur un sujet large.

Enfin, une conclusion ne saurait se limiter à un résumé rapide de ce qui vient d'être exposé. Puisqu'une problématique a été posée, la conclusion doit apporter des éléments de réponse à la question qui a sous-tendu l'exposé. Il est de bonne intelligence de dire « la question que nous nous étions posée était... » et d'ajouter « au terme de cet exposé, les éléments de réponse que l'on peut apporter sont... ». Une conclusion qui reprend l'introduction est signe d'un sur-place... On est donc forcément déçu.

Commentaires particuliers

Trois thèmes pouvaient donner lieu à des interrogations :

Filière AL : « Les États-Unis de Lincoln à Truman. Politique et société » ; « La France de 1939 au milieu des années 1990 ».

Filière LSH : « Les États-Unis de Lincoln à Truman. Politique et société ».

Filière BL : « La France de 1870 au début des années 1990 » et « Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles ».

Sur le thème « Les États-Unis de Lincoln à Truman », peu de graves lacunes doivent être signalées. On regrettera que quelques sujets très classiques comme "l'Amérique rurale de Lincoln à Truman" aient été mal traités. Mais dans l'ensemble, les candidats n'ont pas fait de contresens majeurs.

Pour la filière B/L, seuls cinq candidats ont été interrogés. On regrettera cependant leur non-maîtrise des grands agrégats de l'histoire économique ou démographique. Il est assez surprenant d'entendre un exposé sur « Classes et hiérarchies sociales en France de 1900 à 1990 » sans un seul chiffre !

Pour la question du programme d'oral des A/L, on s'étonne parfois de graves manquements dans la préparation de celle-ci. Qu'un candidat arrête la guerre d'Algérie en 1958 ou qu'un autre ait fait du général de Gaulle, un ministre de Pierre Mendès-France en 1954 est déroutant !

La maîtrise minimale de la chronologie de l'histoire française est attendue. Là encore, l'examineur s'est attaché à choisir des sujets larges et traitables : encore faut-il avoir ne serait-ce que suivi attentivement les cours dispensés !

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats doivent se dire que l'épreuve d'histoire s'inscrit dans l'ensemble des épreuves et que les exigences du concours de l'ESM tiennent à son caractère pluridisciplinaire. Il ne saurait être question d'attendre des candidats qu'ils aient un niveau de spécialisation qui ne peut être attendu. Autrement dit, le jury calibre ses attentes sur le niveau de préparation des candidats dans une vue globale du concours. L'épreuve d'histoire vise certes à vérifier les connaissances principalement acquises pendant l'année, mais il s'agit surtout de mesurer si les aptitudes au raisonnement historique – fondé sur les connaissances – sont bien présentes et maîtrisées par le candidat. Dans ces conditions, il y a tout lieu de penser que l'impétrant présente les qualités intellectuelles pour devenir officier.

Il faut bien évidemment insister auprès des étudiants sur la maîtrise de la chronologie, des grandes notions mobilisées par les programmes et quelques éléments des bibliographies indiquées par les préparateurs.

Au moment de l'entretien, le candidat ne doit pas avoir peur de reconnaître son ignorance si la question est de détail. Si la question est plus vaste, on demande au candidat de reformuler un raisonnement: ils doivent le faire en mobilisant leurs connaissances et la logique de l'histoire !

Il convient ensuite de les encourager à travailler avec méthode l'histoire. Une bonne connaissance du cours, une maîtrise des concepts et des problématiques, une utilisation pertinente d'exemples significatifs sont attendues. Mais tout cela n'est rien sans l'effort de réflexion que l'étudiant produit devant le sujet et qu'il restitue devant l'examineur. Une grande part de logique aide largement à combler telle ou telle incertitude et une réflexion sereine, mais

méthodique, permet de répondre aux questions posées. Les candidats doivent donc accueillir le cours de leurs enseignants de manière active : ils sont un support et une invitation à la réflexion. L'échelle des notes est celle qui convient à un concours. Globalement, toute note inférieure à 8 signale un défaut de connaissances ou d'analyse du sujet (voire les deux dans les notes les plus basses). Toute note supérieure ou égale à 14 signale un exposé conforme aux attentes du jury et aux exigences du concours de l'ESM Saint-Cyr.

Le changement des modalités des épreuves d'admission pour la session 2015 ne permet pas de généraliser des conseils de nature thématique. L'essentiel, et tous les préparateurs le savent, est bien dans la maîtrise des notions étudiées pendant l'année en appuyant son raisonnement sur des connaissances solides.

6) Épreuve de Sciences sociales

Examineur : Madame Camille ABEILLE-BECKER.

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve **optionnelle** de Sciences Sociales, porte sur le programme des sciences sociales des classes préparatoires B/L.

L'oral dure 25 minutes, il se compose d'un exposé d'une quinzaine de minutes en réponse à un sujet donné, suivi d'une séance de questions portant notamment sur l'exposé et les points demeurés obscurs ou insuffisants. L'objectif est d'apprécier les connaissances et les capacités d'analyse du candidat.

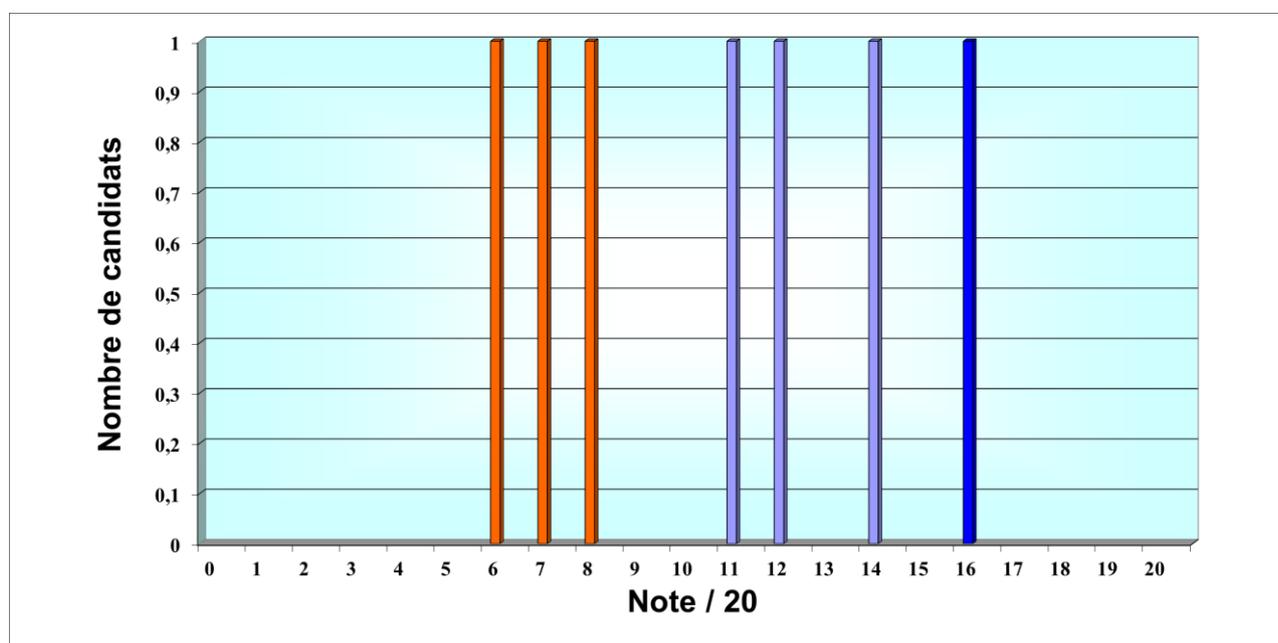
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 7

Note maximale obtenue : 16/20

Note minimale obtenue : 06 /20

Moyenne : 10,57/20



Commentaires généraux

Le nombre de candidats, en légère hausse si l'on compare aux chiffres de l'année dernière, reste insuffisant pour proposer une véritable analyse approfondie de l'épreuve.

Cependant, il est possible de noter une forte hétérogénéité entre les candidats, notamment dans leur maîtrise des concepts économiques et sociologiques et dans le travail de problématisation et de construction du plan.

Globalement, les exposés s'appuient sur des références théoriques précises, mais celles-ci ne sont pas toujours reliées au sujet. Cela vient notamment d'un problème de compréhension des termes du sujet, ce qui conduit donc à s'éloigner de la question posée dans le développement.

Par ailleurs, **tous les exposés manquent d'éléments empiriques : la réflexion doit s'appuyer sur des faits, des chiffres, des dates, qui sont souvent absents**, les questions révélant que cela vient d'une absence de connaissances sur ce point.

Commentaires particuliers

Les sujets tirés au sort cette année étaient :

L'épargne : vice ou vertu ?

Question sociale et sociologie.

Faut-il privilégier la règle à la discrétion ?

Ces trois sujets faisaient appel à des concepts économiques et sociologiques « classiques », mais qui ne sont pas toujours connus des candidats.

Certains exposés n'ont pas su répondre au sujet, soit par manque de définition des termes dans l'introduction, soit par absence de connaissances sur les sujets proposés, ce qui a parfois conduit à des confusions entre les deux disciplines (un sujet visiblement d'économie étant ainsi traité comme une question de sociologie).

À l'inverse, certains candidats ont montré une maîtrise à la fois des références théoriques et de la forme de l'épreuve, ce qui montre que l'exercice peut être réussi.

Il faut cependant faire attention aux ordres de grandeur en ce qui concerne les éléments empiriques : mieux vaut dire que l'on ne sait pas que de citer un chiffre aberrant !

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Une bonne préparation passe aussi par la lecture des rapports de jury disponibles afin de bien connaître l'épreuve et ses principaux écueils. Les candidats qui ont travaillé régulièrement durant leur scolarité ont fait là l'essentiel et ne doivent pas craindre cet oral, **qui nécessite un véritable effort de problématisation et des connaissances solides.** Un candidat sérieux doit pouvoir obtenir une excellente note.

7) Épreuve d'anglais

Examineur : Monsieur Guillaume FORAIN.

Nature et déroulement de l'épreuve

Le choix de l'épreuve d'Anglais (première ou deuxième langue) est identique à l'écrit et à l'oral. L'épreuve comprend l'explication en langue étrangère d'un texte n'excédant pas un recto de page, extrait d'un journal ou d'une revue non spécialisée ainsi que la traduction d'un court extrait de ce texte.

La deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes suggérés par le texte ou apparus lors de l'explication.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée. La durée de préparation est de trente minutes ; celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ. L'épreuve dure environ 25', soit 10 à 15' pour le résumé-commentaire, 5 à 10' pour l'entretien, 3 à 5' pour la version.

Pour les candidats de LV2, l'épreuve est la même, mais le jury est plus sensible aux efforts d'expression d'un candidat dont l'anglais constitue la seconde langue étrangère.

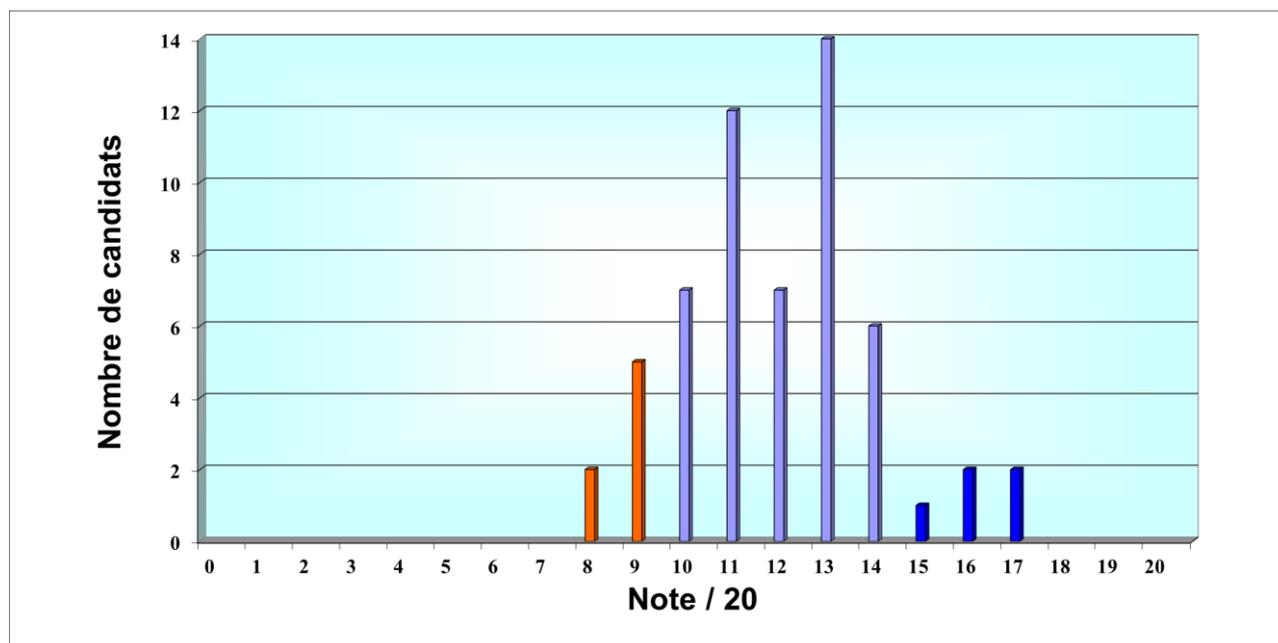
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 58

Note maximale obtenue : 17/20

Note minimale obtenue : 08/20

Moyenne : 11,97/20



Commentaires généraux

Le jury invite d'emblée tous les futurs candidats à prendre connaissance de ce rapport, rédigé à leur intention : il doit leur permettre d'obtenir la meilleure note possible au concours et d'éviter les déconvenues (« Je pensais qu'il fallait... On ne m'avait jamais dit que je devais... »).

Ce rapport se conçoit comme un complément à celui de 2013 : certaines choses qui y ont été dites ne seront pas reprises ici.

Comme l'an dernier, le jury est globalement satisfait de la qualité des prestations : la plupart des candidats sont bien préparés à cette épreuve, dont ils maîtrisent bien la méthodologie, et gèrent de manière tout à fait convenable la situation de communication (prise de parole claire, assurée et enthousiaste, entretiens agréables et productifs).

En revanche, alors que le principe d'une notation de concours est d'utiliser toute la gamme de notes, il constate un certain tassement des notes vers le milieu. **Cette notation serrée cache en réalité une grande disparité entre les prestations** : certaines font preuve de qualités linguistiques, d'autres de qualités intellectuelles ou de qualités de communication, mais rares sont celles qui les conjuguent toutes.

Ainsi, les candidats les plus faibles en anglais font généralement de leur mieux pour proposer des exposés denses, pour montrer qu'ils ont travaillé à enrichir la langue, et font souvent preuve d'une grande combativité dans l'entretien ; cela explique que les notes ne descendent pas très bas et que, pour de tels candidats, elles puissent parfois monter assez haut (jusqu'à 12, voire 13/20).

À l'inverse, les candidats qui ont plus de facilités linguistiques proposent souvent des résumés sommaires et des commentaires superficiels, voire hors de propos, dans un anglais fluide et authentique, mais peu élaboré et non dépourvu d'étourderies : fautes d'accord, ruptures syntaxiques par manque d'attention.

En entretien, certains de ces candidats proposent aux questions posées de longues réponses creuses ou décalées, et semblent considérer qu'il suffit de parler dans le vide en bon anglais pour satisfaire le jury, ce qui n'est pas le cas.

Rappelons donc aux futurs candidats que **l'épreuve de langue ne prend pas en compte le seul niveau linguistique, mais aussi l'intérêt du contenu et les compétences de communication**.

Dans le cadre d'un concours visant à recruter de futurs officiers, le jury est soucieux de donner leur chance à des candidats qui, même si leur anglais est encore un peu fragile, savent mettre en valeur leur travail, leur curiosité, leur plaisir à interagir en langue étrangère avec autrui.

Cela peut expliquer certaines notes décevantes obtenues par de bons linguistes : le jury conseille donc à ces derniers de faire preuve de plus d'ambition, de ne pas se contenter du minimum ; c'est en montrant le meilleur d'eux-mêmes (réflexion / langue / communication) qu'ils pourront obtenir une note excellente.

À l'inverse, bien sûr, faire un exposé intéressant et être un bon communicant ne suffit pas à obtenir une note pleinement satisfaisante : **cette année, un tiers des candidats environ parlaient un anglais ponctué de multiples erreurs de base** (voir détails ci-dessous, « liste d'erreurs fréquentes »), un dixième d'entre eux avait visiblement les plus grandes peines à s'exprimer dans cette langue, si lentement que ce soit ; même certains candidats s'exprimant de manière relativement aisée ont laissé passer des énormités.

Un travail régulier sur la grammaire et sur le lexique est donc attendu, de même qu'un effort de rigueur (il faut porter une attention extrême à ce que l'on dit). Il convient de signaler à ce propos

que l'autocorrection est prise en compte de manière positive dans la notation : les candidats ne doivent donc pas hésiter à revenir sur les erreurs qu'ils ont faites.

Le jury rappelle enfin que les candidats ne sont pas tenus lire un passage du texte : une telle lecture est donc laissée à leur choix ; mais lorsqu'elle est bâclée et heurtée, elle n'apporte pas grand-chose à la prestation, au contraire.

Commentaires particuliers

Résumé

Certains candidats négligent quelque peu ce dernier : le texte est lu en diagonale, ou bien donne lieu à une synthèse embryonnaire (2-3 minutes) conçue comme une sorte de pré(-)texte au commentaire, « partie noble » de l'épreuve. Ce n'est nullement le cas : il compte autant que le commentaire dans la note finale.

Bien organisé et précédé d'une courte introduction qui énonce clairement le sujet de l'article traité et la manière dont il est abordé, notamment lorsque le texte comporte une part de subjectivité (défense, critique...), le résumé doit permettre au candidat de montrer non pas seulement sa compréhension littérale de l'anglais ligne par ligne, mais également son sens de la synthèse.

Parfois, les candidats peinent en effet à distinguer l'essentiel de l'accessoire : des passages peu importants, mais faciles à comprendre sont largement repris tandis que d'autres, cruciaux, mais linguistiquement plus complexes, sont passés sous silence. Le résumé souffre parfois aussi de la mauvaise gestion du temps de préparation : le début est longuement paraphrasé, la seconde moitié est condensée en quelques mots... ce problème de méthode a été lourdement pénalisé.

Attention également aux introductions démesurées, avec des amorces inutilement détaillées et des annonces de plan interminables, qui dépassent parfois même la taille du résumé proprement dit : le bon sens veut qu'un résumé qui ne saurait excéder 5 à 7 minutes soit précédé d'une introduction relativement brève. De même, si les annonces de plan ne sont pas à bannir absolument, leur formulation doit être aussi ramassée que possible.

Le style de l'article mérite aussi d'être commenté s'il paraît remarquable (ton moqueur, écriture au vitriol, registre particulièrement recherché ou, au contraire, style particulièrement dépouillé...). Certes, un résumé de texte journalistique n'est pas un commentaire littéraire, mais quelques remarques sur la forme, et sur l'effet recherché, peuvent être exploitées de manière enrichissante. Eviter, à l'inverse, de voir systématiquement de l'ironie dans un texte : il n'y en a pas toujours !

Le jury souligne encore une fois l'importance majeure de la reformulation, qui est l'un des fondements de cet exercice (voir rapport de l'an dernier) : on attend des candidats qu'ils restituent le texte *avec leurs propres mots*, ce qui est la meilleure manière de juger à la fois de leur compréhension précise du support et de leur autonomie linguistique. Il est donc absolument proscrit de répéter des phrases entières ou de faire de son résumé *a quotation reading* : « *The journalist says, I quote... then he says, I quote...* » : la valeur ajoutée du travail de

lecture effectuée par le candidat paraît alors bien faible, et la note finale peut s'en ressentir nettement.

Résumé linéaire ou résumé thématique ? Les deux peuvent être envisagés dans l'absolu ; tout dépend du texte. Il s'agit, en finalité, de restituer l'essentiel de manière structurée.

Commentaire

Attention tout d'abord à la transition entre le résumé et le commentaire : elle doit être explicite. Certains candidats, sans doute désireux d'éviter une présentation trop abrupte de la deuxième partie de leur exposé, font preuve de tant de subtilité qu'il faut quelque temps au jury pour comprendre que le résumé est terminé ; il faut prévoir une phrase de transition exprimée de manière explicite. Une amorce comme « *To comment on this text* » ne pose aucun problème au jury : si elle n'est pas originale, au moins a-t-elle le mérite d'être limpide. À l'inverse, s'arrêter brutalement de parler et chercher maladroitement ses mots pour commencer son commentaire (« *And now... I am... Sorry... Yes... so now... the commentary* ») constitue une entrée en matière maladroite.

Le commentaire proprement dit est généralement mené de manière plus satisfaisante que le résumé : rares sont les candidats qui n'énoncent pas une problématique et ne déploient pas une argumentation clairement structurée, en s'appuyant sur de vrais exemples concrets.

Les textes proposés cette année portaient pour la plupart sur de grands sujets d'actualité (Snowden, la presse britannique et la charte royale, l'indépendance écossaise, Mandela...) **ou sur des thèmes balisés** (la monarchie britannique, les nouvelles technologies, les Démocrates et les Républicains aux États-Unis). Ils ont permis aux candidats de faire preuve de connaissances assez riches, souvent bien exploitées. Certains ont néanmoins tendance à plaquer de manière non pertinente ce qu'ils ont appris pendant l'année (textes vus en cours d'anglais, programme d'histoire) : développements artificiels sur la « Destinée manifeste » américaine, histoire des États-Unis au 19^e siècle, présentation détaillée du *New Deal*... S'il n'est pas interdit de faire des ponts entre les matières, il faut savoir présenter ses connaissances de manière synthétique et adaptée à une épreuve qui demande avant tout au candidat de prendre position vis-à-vis d'un article récent.

Sur les thèmes un peu moins attendus (Andy Warhol et ses *Thirteen Most Wanted Men*, l'architecture dite « hostile » au Royaume-Uni), certains sont plus mal à l'aise, et produisent des commentaires tout prêts (cf. ci-dessus) ou bien assez vides. Si l'on attend effectivement des candidats qu'ils soient capables de faire preuve de connaissances (civilisation / actualité) assez riches lorsqu'il s'agit de commenter des articles « classiques », on attend également d'eux qu'ils soient capables de s'adapter face à l'imprévu relatif : une bonne réactivité face à ce type de textes est prise en compte positivement dans la note, même si le contenu du commentaire est un peu plus léger.

Si le jury n'a pas d'attentes précises sur le contenu du commentaire, il est néanmoins nécessaire de prendre un minimum en compte le texte proposé : un article sur l'indépendance écossaise ne peut donner lieu à un commentaire sur les nouvelles technologies, et un texte extrêmement subjectif sur un sujet controversé appelle souvent une argumentation critique

plutôt qu'une simple contextualisation historique ou politique du sujet. Comme son nom même l'indique, le *commentaire* invite à l'expression d'un *point de vue personnel*.

Il est également préférable, lorsque c'est possible, de proposer des exemples concrets appartenant à l'univers anglo-saxon : s'il s'agit avant tout d'une épreuve de langue, le jury s'attend à ce que le candidat mette spontanément en avant ses connaissances sur le monde anglo-saxon, sans attendre l'entretien.

Communication

Elle est généralement satisfaisante : les candidats s'expriment de manière claire et agréable à écouter, sans fuir le regard du jury. Certains ont néanmoins du mal à ne pas lire leurs notes, ce qui rend la prestation plus pénible à suivre et moins convaincante. Par ailleurs, lire ses notes conduit généralement à parler trop vite, de telle sorte que le jury n'a ni le temps d'écrire, ni même le temps d'entendre tout ce qui est dit – ce qui peut donc parfois lui donner, à tort, l'impression qu'un exposé est moins riche qu'il ne l'était vraiment. Encore une fois (cf. rapport de l'an dernier), un oral de langue n'est pas un concours de vitesse – d'ailleurs les candidats qui sont les plus à l'aise en anglais ne sont pas nécessairement ceux qui parlent le plus vite ! C'est au candidat de travailler à rendre son débit à la fois fluide et facile à suivre : il faut trouver le meilleur compromis possible. Par ailleurs, lire ses notes trop rapidement pendant la présentation et parler de manière lente et heurtée pendant l'entretien crée un contraste saisissant qui n'est pas à l'avantage du candidat lequel, quand il a fini de lire ses notes au bout de quelques minutes, est généralement soumis à un entretien plus long avec plus de questions. Mieux vaut parler plus lentement d'emblée et maintenir un rythme constant pendant toute la durée de l'épreuve.

À l'inverse, certains candidats semblent ne pas oser regarder leurs notes : cela n'est pas non plus interdit. Rédiger quelques phrases-charnières (le début de l'introduction par exemple) est envisageable, si cela rassure le candidat et ne nuit pas à la communication orale.

Entretien

Le jury rappelle que cette partie de l'épreuve vise à permettre une augmentation sensible de la note dès lors que le candidat se prête au jeu : il faut être conscient que l'entretien, qui peut durer assez longtemps (souvent 8 à 10 mn), ne consiste pas simplement en quelques questions fermées appelant des réponses courtes, et destinées à vérifier certaines connaissances. **Plus généralement, il vise à tester la capacité à argumenter à l'oral, à construire une réflexion de manière spontanée, en gardant toujours un propos cohérent** (certains candidats se contredisent d'une réponse à l'autre, sans doute par désir d'abonder dans le sens de l'examineur). De manière générale, il doit permettre de produire du sens à deux, en enrichissant les perspectives proposées lors de l'exposé. Attention également à ne pas prêter au jury des idées qui ne sont pas forcément siennes : parfois, il prêche le faux pour savoir le vrai, reprend un candidat sur une opinion qu'il a énoncée non pas forcément parce qu'il est en désaccord avec elle, mais parce qu'il veut tester la capacité du candidat à contre-argumenter, ce qui demande non seulement une certaine aisance dans la langue, mais également un certain sang-froid.

Au lieu de chercher systématiquement à répondre au jury ce qu'on suppose qu'il veut entendre, quitte à se contredire, il faut chercher à défendre sa propre opinion dès lors qu'on l'estime légitime – tout cela bien sûr avec courtoisie.

De même, si le jury attire l'attention du candidat sur un contresens éventuel ou sur une partie du texte qui n'a pas été traitée, cela ne signifie nullement que l'exposé tout entier se trouve invalidé et qu'une mauvaise note est d'ores et déjà assurée : il ne faut en aucun cas paniquer, mais voir là l'occasion d'obtenir une note meilleure. Attention également à ne pas monopoliser la parole (réponses « tunnels » qui peuvent durer plusieurs minutes : l'*entretien*, comme son nom l'indique, doit être relativement *interactif*, et un entretien réussi prend souvent l'aspect d'une *conversation*. Enfin, dans tous les cas, il convient de ne pas donner au jury l'impression que ce moment est particulièrement pénible (soupirs, réponses monosyllabiques...) : d'une certaine manière, c'est souvent là qu'apparaît, de la manière la plus frappante le potentiel linguistique du candidat, sa capacité supposée à interagir en anglais dans un cadre moins contraint – et c'est là, finalement, l'un des intérêts majeurs de cette épreuve.

Pour terminer, attention aux réponses du type « *It depends* », « *It is too difficult to answer precisely* » ou bien « *I'm not a specialist* » : de telles réponses, qui procèdent souvent d'un désir de bien faire et d'une certaine humilité, peuvent donner à l'examineur l'impression que ses questions sont mal formulées ou peu adaptées. Quelle que soit la question posée, il faut donc l'accepter telle quelle et tenter d'y répondre de la manière la plus complète possible. Et dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à faire répéter les questions si elles ne sont pas bien comprises.

Cette année, certains exposés assez superficiels ont été suivis d'entretien bien réussi, où les candidats, conscients qu'on leur demandait de prolonger leur argumentation de manière plus ambitieuse, ont su fort bien réagir, écoutant avec attention les questions posées, prenant le temps de réfléchir et de proposer de vraies réponses structurées et intéressantes. Qu'ils en soient ici félicités.

Version

Comme l'an dernier, le jury déplore le manque de préparation de cette partie de l'épreuve. Si son importance dans la note finale est mineure, une traduction littérale entièrement improvisée et syntaxiquement incohérente peut faire perdre quelques points (problèmes d'accords, ruptures de construction parce que le début de la phrase est oublié après quelques mots...).

Le jury rappelle qu'il ne s'agit pas d'un simple exercice de vérification du sens, mais aussi d'un exercice de mise en français : le passage choisi l'est toujours, en partie, parce que certaines choses qui se comprennent bien ne peuvent être traduites telles quelles ; il s'agit de vérifier que le candidat sait recourir aux techniques de traduction que l'on apprend en formation (transposition, modulation, etc.). La version permet aussi de tester la réactivité intellectuelle du candidat face à certaines difficultés linguistiques – par exemple le sens de certains mots peu susceptibles d'être connus doit pouvoir se déduire du contexte ou de la construction du mot (suffixe privatif, etc.) : il est alors attendu non pas nécessairement qu'on trouve le mot juste, mais tout du moins qu'on sache comment faire pour circonscrire au plus près le sens du mot inconnu, sans faire de contresens grossier.

Encore une fois, tout écrire n'est pas forcément nécessaire si le temps manque pendant la préparation : certains passages moins difficiles que d'autres pourront être traduits à l'oral sans rédaction préalable.

Voir le rapport de l'an dernier pour des commentaires plus détaillés.

Langue

Liste d'erreurs fréquentes :

Grammaire et lexique

la syntaxe des phrases interrogatives est toujours l'objet d'erreurs nombreuses (un candidat sur deux, environ) : « *To what extent **Snowden is guilty** ?* », « *I will show to what extent **is it possible to say...*** » (interrogative indirecte) ;

« depuis » : *since* et *for* sont confondus ;

le *present perfect* est rarement utilisé (« *For two years, Obama-**is*** » → *has been*) ;

the United States est suivi d'un verbe au singulier et nom au pluriel → *the United States is* ;

il faut mettre un article défini devant *United States*, *United Kingdom* et *European Union* ; en revanche, il ne faut pas mettre d'article défini devant \emptyset *Great Britain* ;

la proposition infinitive reste l'objet d'erreurs : « *Do you want **that I read...*** » → *Do you want **me to read*** ;

le génitif n'est pas toujours prononcé : « *people \emptyset lives* » → *people's lives* ;

l'expression des dates est très souvent fautive : « *it was published \emptyset ~~the thirty one December~~* » : *it was published **on December the thirty-first / on the thirty-first of December*** ;

its et *his* sont parfois confondus : « *The Prime Minister and **its** policy* », « *terrorism and **his** impact* »... ;

le participe passé est largement malmené : « *the right to be **forget*** », « *this even has been **using** in order to...* », « *to be **understand*** »... ;

le sens des auxiliaires de modalité n'est pas toujours bien maîtrisé, comme en atteste notamment la version (« *should* » traduit par « sera »...), non plus que leur utilisation grammaticale (« *he can **to do*** », « *he should **using*** », « *he may **means*** » – erreurs très graves) ;

la construction des groupes nominaux en N1's N2 est calquée sur le français : « ***the** Obama's behaviour* » = *the behaviour of **the** Obama* → \emptyset *Obama's behaviour* ; « ***another** journalist's argument* » (pour « un autre argument du journaliste ») = *the argument of **another** journalist* → ***another** argument of the journalist ('s)* ; « ***a** Machiavelli's book* » = *the book of **a** Machiavelli* → ***a** book by Machiavelli* ;

-*which* et *who* sont utilisés de manière interchangeable : « *a man **which*** », « *a policy **who*** »...

les verbes irréguliers ont donné lieu à de multiples erreurs : « *he **drawed*** », « *he **drived*** », « *the policy **leaded** by Obama* », « *I have **forget*** », « *I **choosed*** »... ;

before et *after* doivent être suivis d'une forme *-ing*, et non d'un infinitif complet ;

economical (≈ qui fait faire des économies) est presque systématiquement utilisé à la place de l'adjectif *economic*, au sens beaucoup plus générique ;

-*politic* est généralement utilisé à la place de *politics* (« *he stopped doing **politic*** », *policy* (« *the foreign **politic** of the US* »), *political* (« *this is a major **politic** issue* ») et *politician* (« *he is a famous British **politic*** ») ;

-les accords verbaux sont souvent incorrects, en particulier lors de l'entretien : « *he **have*** », « *he **do*** », « *A few years ago, people **think** that it is possible to...* ») ;

l'expression de la quantité est très souvent problématique : confusion *few / a few* (« *it was published \emptyset few months ago* », (*a*) *few / (a) little* (« *he has spent **few** time...* »), *much / many* (« ***much** things have been said* », « ***many** money* »...) ;

le prédicat d'existence (*there is, there are*) n'est pas toujours bien exprimé : « ***it exists*** », « ***if it had...*** » ;

attention à ne pas confondre *loss* (substantif) et *lost* (participe passé) : « *the **lost** of unity...* » ;
 -« traduire » se dit *translate* et non *traduce*, qui signifie « calomnier » ;
 les indénombrables (*information, advice, news...*) donnent lieu à de multiples erreurs : (« ~~*these information(s) are*~~ » pour « *this information is* », « ~~*a useful advice*~~ » pour « *a useful piece of advice* » / « ~~*some useful advice*~~ »...);
media est déjà un pluriel en anglais : *a medium* → *several media* ; il ne faut donc pas dire « *the medias* » ;
 -les expressions *on the one hand / on the other hand* sont souvent rendues de manière approximative (« ~~*for the first hand*~~ »...);
 -certains candidats mettent des *s* aux adjectifs, ce qui constitue une faute inqualifiable en anglais : « ~~*others countries*~~ », « ~~*differents arguments*~~ »... ;
 ne pas confondre *people* dans le sens de « gens » et *people* dans le sens de « peuple », car l'usage grammatical diffère : « *the American people is* » = « le peuple américain est », « ~~*Ø American people are*~~ » = « Les Américains sont » ;
 -« intéressant » se dit *interesting*, et non *interessant* ;
 on ne dit pas « ~~*I am agree*~~ » / « ~~*I am not agree*~~ » mais *I agree / I disagree* ;
 on ne dit pas « ~~*the one of*~~ » / « ~~*the ones of*~~ » mais *that of / those of* ;
like et *as* sont confondus dans de nombreux cas : « *countries **as** Britain* », « *he is seen **like** a hero* »... ;
 le fonctionnement de *hundred / thousand / million / billion* est à revoir (« ~~*17 billions of dollars*~~ » → *17 billion Ø dollars* ; « ~~*million Ø people admire him*~~ » → « *millions of people admire him* ») ;
 -*society* s'utilise généralement sans article défini : « ~~*the American society*~~ » → « ~~*Ø American society*~~ » ;
 -l es prépositions de base et leur usage doivent être maîtrisés : *listen to* et pas « *listen Ø* », *different from* et pas « *different as* », *think of / about* et pas « *think to* », 1984 *by Orwell* et pas « 1984 ~~*from*~~ *Orwell* », *on TV* et pas « ~~*at*~~ *TV* ». Attention en particulier à bien utiliser la préposition *on* avec le verbe *comment* : de trop nombreux commentaires commencent ainsi par la même erreur (« ~~*To comment Ø the text*~~ »...);
 on ne dit pas « ~~*at the line 29*~~ », mais *in, on* ou ~~*Ø*~~ *line 29* ;
criticize à la 3^e personne du singulier est rarement bien conjugué : il faut bien dire « *the journalist criticizes* » (compter 4 syllabes) ;
the / Ø donnent lieu à beaucoup d'erreurs ; « ~~*the life is hard nowadays*~~ », « ~~*the reality might be disappointing*~~ »... Il ne faut pas confondre le générique et le spécifique ;
 « ~~*responsability*~~ » / « ~~*responsible*~~ » → « *responsibility* » / « *reponsible* » ;
 « ~~*it could remember us Obama*~~ » → *it could remind us of Obama* (*to remember sth* : se rappeler (de) qqch) ;
 les comparaisons sont à revoir : on ne dit pas « ~~*the same than*~~ » mais *the same as*, on ne dit pas « ~~*as big than*~~ » mais *as big as*, on ne dit pas « ~~*bigger that*~~ » mais *bigger than* ;
 -« ~~*firstable*~~ » n'existe pas : il s'agit d'une retranscription phonétique fautive de « ~~*first of all*~~ » ;
 « ~~*Barack Obama and his woman*~~ » → *his wife* ;
deceive signifie « tromper » et non « décevoir » ;
he doesn't have to ne signifie pas « il ne doit pas », mais « il n'est pas obligé de » ; pour exprimer le contraire de *have to*, il ne faut pas utiliser *not have to* mais *must / ought not to, shouldn't...* ;
 -*whose*, parfois utilisé suivi d'un *the* fautif, et intégré dans une structure qui constitue un calque syntaxique du français, ou remplacé par *which* avec la même syntaxe : « ~~*The Dorchester Collection whose the sultan is [the owner]*~~ » → « ~~*The Dorchester Collection whose owner is the*~~ »

sultan ») ; « a text **which** the main subject is » → « a text **whose** ∅ main subject / a text **the subject of which** is »...);

la différence entre *critic / criticize / criticism / critical* est à revoir ;

« a **dictature** », « **censure** » → a **dictatorship, censorship** ;

actual ne signifie pas « actuel », mais « réel », « véritable » : « the **actual** crisis » → the **current** crisis ;

« too **much** aggressive » → too ∅ aggressive (too much + nom indéénombrable).

Phonologie

De manière générale, le jury déplore la piètre qualité de l'accent : trop de candidats semblent ne faire aucun effort pour donner à leur anglais oral la moindre authenticité, comme s'ils y avaient renoncé et assumaient entièrement de parler un anglais francisé, tant du point de vue de la prononciation que du point de vue de l'intonation. Certes, cet aspect de la langue ne se travaille guère en formation, mais il convient de donner au jury l'impression qu'on est au moins un peu conscient des grandes différences qui existent entre la langue anglaise et la langue française dans ce domaine (accent tonique, intonation ; voir rapport de l'an dernier). Il convient également de prononcer correctement un certain nombre de mots de base : dans un monde où il est de plus en plus difficile de ne pas être régulièrement exposé à l'anglais oral, c'est quelque chose que l'on est en droit d'attendre d'étudiants qui passent des concours à bac +2. Le jury ne saurait donc trop recommander aux futurs candidats, pendant leur scolarité en classes préparatoires, non seulement d'écouter régulièrement de l'anglais, mais aussi de se constituer des fiches phonétiques répertoriant la prononciation des mots courants non maîtrisés et entendus en cours ou en dehors du cours. Pour ce faire, la maîtrise d'un certain nombre de symboles phonétiques, notamment pour les voyelles (cf. ci-dessous), apparaît indispensable.

Liste (non exhaustive) de mots courants mal prononcés cette année

Accents toniques mal placés

'event → e'vent

'percent → per'cent

'develop (et ses dérivés) → de'velop

to com'ment → to 'comment

'beginning → be'ginning

'consider → con'sider

fo'cuses → 'focuses

Consonnes mal réalisées

guilty, guarantee, Guardian: <gu> ne se prononce pas /gw/, mais /g/ ;

answer : le <w> est muet ;

should / would / could : le <l> est muet ;

notice, comparison : les consonnes en gras se prononcent /s/ et non /ʃ/ ;

debt : le est muet ;

knowledge, psychology : souvent (mais pas toujours), lorsqu'un mot commence par deux consonnes, on n'en prononce pas la deuxième ; c'est le cas ici, où le <k> et le <p> en gras sont muets ;

also : le <s> se prononce /s/ et pas /z/ ;

who : attention, ce mot se prononce /hu:/ et non /wu:/ ;

enough : <gh> se prononce /f/ et non comme s'il équivalait à <th> ;
crisis : le premier <s> se prononce /s/ et non /z/.

Enfin, si beaucoup de francophones ont du mal à prononcer correctement le fameux <th>, il importe néanmoins de soigner sa réalisation un tant soit peu, même si elle n'est pas parfaitement authentique. Assumer une prononciation entièrement française est du plus mauvais effet, et parfois à la limite de l'intelligibilité (« *vi over fing* » pour *the other thing...*).

Voyelles souvent mal réalisées

author : <au> n'est pas diphtongué et se prononce /ɔ:/ ;
now : <o> se prononce /aʊ/ et non /əʊ/ (= « no ») ; idem pour *crow* ;
great : <ea> est diphtongué et se prononce /eɪ/, pas /i:/ (= *greet*) ;
biased : se prononce /'baɪəst/ et non /bjeɪzd/ ou autre prononciation fantaisiste ;
says : si ce verbe est diphtongué à l'infinitif (/seɪ/, il ne l'est pas à la troisième personne du singulier au présent simple (/sez/) ;
idea : si <ea> n'est pas diphtongué (aɪ'diə), le mot change de sens → /aɪ'di:/ = *ID* = carte d'identité ;
world, word, work : le <o> se prononce /ɜ:/ ; prononcé /ɔ:/, il donne un autre mot (*walled, ward, walk...*) ;
pleasant : <ea> se prononce /e/ et non /i:/ ;
real : <ea> se prononce /ɪə / et non « à l'espagnole » ;
movement : le <o> se prononce /u:/ et pas /ɒ/ ;
also : le <a> se prononce /ɔ:/ et pas <æ > ;
women : au pluriel, les deux voyelles se prononcent /ɪ/ ;
country : <ou> n'est pas diphtongué, mais se prononce /ʌ/ ;
practise, imagine, examine : le <i> se prononce /ɪ/ et non /aɪ/ ;
Britain : <ai> n'est pas diphtongué, mais ne prononce pas /ə/, voire ne ne prononce pas (/ˈbrɪt(ə)n/) ;
crisis : le <i> se prononce /aɪ/ et non /i/ ;
those : le <o> ne se prononce pas /u:/, mais /əʊ/.

De manière générale, les terminaisons en *-ed* sont mal réalisées : leur prononciation (/ɪd/, /t/, /d/, mais en aucun cas /ed/) dépend de la consonne qui les précède → à connaître absolument.

Exemples d'articles proposés cette année

« Edward Snowden : A Whistleblower, Not a Spy », *The Guardian*, 2/07/2013
« The Monarchy Is at Odds with a Modern Britain », *The Observer*, 27/07/2013
« Can Obama Be Neo-Machiavellian ? », *The Washington Post*, 13/09/2013
« Little England or Great Britain ? », *The Economist*, 9/11/2013
« Massive Open Online Forces », *The Economist*, 8/02/2014
« Piketty in Elysium », *The Huffington Post*, 22/05/2014
« Can Urban Planning Help India's Cities Reduce Sexual Violence ? », *The New York Times*, 22/09/2013
« Anti-Homeless Spikes Are Part of a Wider Phenomenon of 'Hostile Architecture' », *The Guardian*, 13/06/2014
« Andy Warhol: Most Wanted », *The Economist*, 9/05/2014

« Invictus », *The Economist*, 14/12/2013

« When It Comes to Independence, Scotland Should Be Able to Take a Joke », *The Guardian*, 13/12/2013

« How Do E-Books Change the Reading Experience ? », *The New York Times*, 31/12/2013

8) Épreuve d'Allemand

Examineur : Madame Anne DELPOSEN.

Nature et déroulement de l'épreuve

Langue obligatoire

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation. L'épreuve d'Allemand d'une durée totale de 25 minutes, nécessite qu'ils organisent leur temps de façon assez précise : 10 à 15 minutes d'exposé (composé du compte rendu d'un article de presse puis d'un commentaire personnel), 5 à 10 minutes d'entretien (portant sur des aspects suggérés par le document ou par l'exposé) et 3 à 5 minutes consacrées à la traduction d'un court extrait du texte indiqué par des crochets.

Les sujets sont des articles tirés de la presse germanophone ayant trait à des thèmes peu spécialisés et dont la longueur ne dépasse pas un recto de page.

Langue facultative

La préparation et la nature de l'épreuve sont les mêmes que pour l'épreuve de langue obligatoire, mais **on ne demande pas de traduction.**

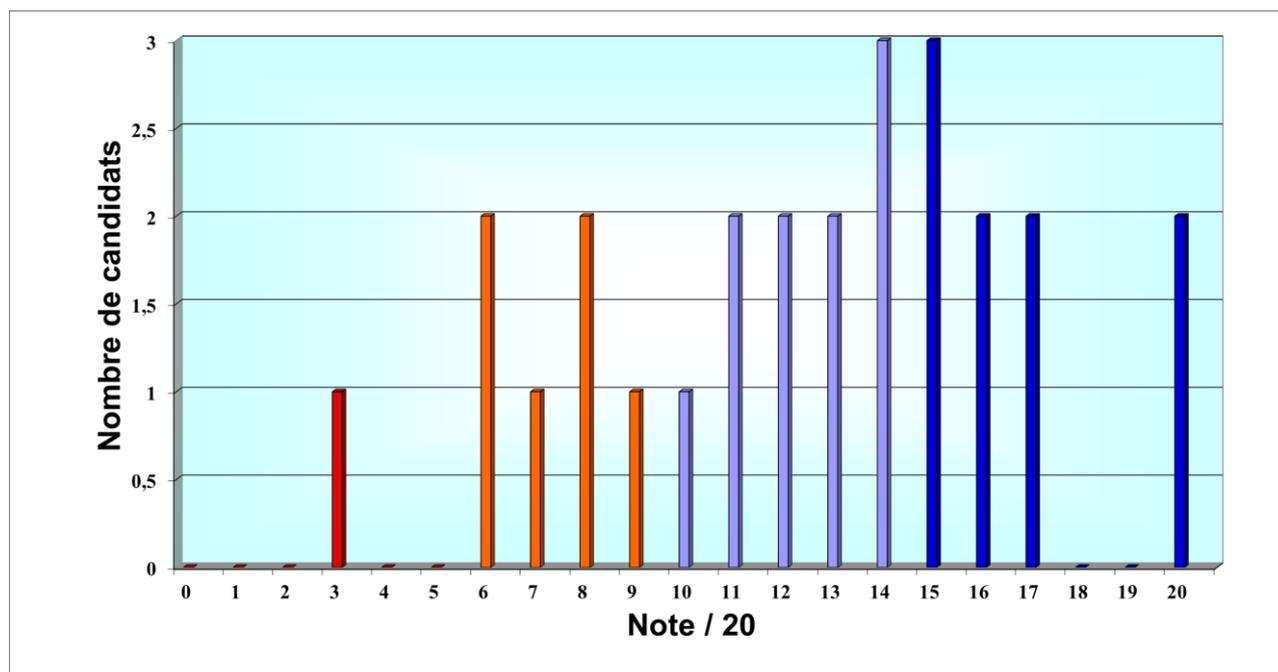
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 26

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 3 /20

Moyenne : 12,38 /20



Commentaires généraux

La moyenne des notes est nettement supérieure à celle de la session 2013.

En effet, les prestations entendues cette année, à l'exception de quelques-unes, ont été d'un **niveau satisfaisant, voire de grande qualité par la maîtrise de la langue, les connaissances civilisationnelles et la capacité à développer une réflexion pertinente**. La grande majorité des candidats s'était manifestement préparée avec un grand sérieux et a été en mesure de présenter un exposé clair, construit et intéressant.

La plupart des candidats ont fait le choix très judicieux de ne pas rédiger leurs notes de préparation, **mais de s'appuyer sur des notes succinctes et structurées, consacrant ainsi davantage de temps à la réflexion**.

Commentaires particuliers

Correction et richesse de la langue

La correction de la langue est une condition *sine qua non* pour que l'examineur puisse se concentrer sur le contenu. Elle est donc un critère essentiel dans l'évaluation. Si le niveau de langue a été globalement convenable voire satisfaisant, des **lacunes et confusions lexicales et grammaticales** ont parfois considérablement appauvri ou altéré le propos.

Les erreurs grossières de **conjugaison** figurent parmi les plus pénalisantes : les différents temps, modes et voies doivent donc faire l'objet d'une révision systématique, en particulier pour les verbes irréguliers : ceci éviterait, par exemple, d'entendre ~~hat bekommt~~ au lieu de *hat bekommen*, tout comme l'identification du subjonctif 1 permettrait de rendre correctement un discours rapporté dans la traduction.

De même, les **règles élémentaires de syntaxe**, en particulier de placement des formes verbales, ne semblent pas toujours être acquises par tous et doivent être revues et maîtrisées. Quant à la confusion dans l'emploi de la personne de politesse, qui conduit à tutoyer le jury (~~Kannst du wiederholen?~~ au lieu de *Können Sie wiederholen?*), elle n'est tout simplement pas acceptable à ce niveau.

Soulignons cependant que l'on n'attend nullement la perfection grammaticale : si le candidat s'aperçoit d'une erreur de langue, il est toujours bienvenu qu'il la corrige immédiatement. La capacité à l'**autocorrection** est en effet une compétence prise en compte et valorisée lors de l'évaluation.

La variété du vocabulaire est également un critère essentiel. Le jury renouvelle la mise en garde contre les créations lexicales à base de français, qui fonctionnent rarement. D'une façon générale, il est absolument indispensable d'**enrichir le vocabulaire** et de **pratiquer régulièrement** tout au long de l'année afin de ne plus hésiter sur des termes courants, voire élémentaires, qui ont pourtant fait parfois l'objet d'erreurs :

der Unterschied (et non ~~die Differenz~~).

nichts (rien) ≠ *nicht* (négation)

zeigen (montrer) ≠ *schauen* (voir, regarder)

die Idee ≠ *die Ahnung*

Le vocabulaire spécifique à certaines thématiques récurrentes de la civilisation des pays germanophones doit aussi être mémorisé avec précision afin d'éviter des confusions fâcheuses telles que :

das Opfer ≠ *die Oper*

die Verklärung ≠ *die Erklärung*

das politische System (et non ~~*das Politiksystem*~~)

Enfin, la maîtrise des **termes et formules incontournables de l'exposé** est non seulement indispensable, mais éminemment « rentable » pour le candidat, puisqu'il peut les réemployer quel que soit le sujet proposé. Il peut donc être utile d'en apprendre par cœur, mais à condition d'en comprendre chaque mot. En effet, la récitation approximative de phrases mémorisées sans être comprises se remarque immédiatement, surtout si certains termes sont déformés et la syntaxe flottante.

Lecture

Bien que la lecture soit une étape facultative, **elle a permis à certains candidats de montrer qu'ils avaient su repérer un passage-clé du document proposé**. Il a alors été bienvenu de le lire **à la fin de l'introduction** afin d'illustrer le fil conducteur indiqué lors de l'annonce du plan de l'exposé.

Afin de montrer la bonne compréhension du passage, il convient de le lire de la façon la plus naturelle possible en montrant que l'on comprend ce que l'on lit ; on ne peut donc, par exemple, baisser l'intonation avant une virgule.

Phonétique

Certains candidats ont présenté une phonétique particulièrement satisfaisante, mais ce fut loin d'être le cas pour tous. **On insistera donc sur l'importance de la prononciation et de l'intonation pour être compris**, et plus encore pour être convaincant. Il convient d'être particulièrement attentif aux *h-* à l'initiale, aux *-e* en finale (*ich habe*) et à la prononciation exacte des lettres de l'alphabet dans les sigles (*FDJ* doit donc être lu *Eff Dee Jott* et non comme en français). Certaines erreurs ont, de surcroît, pour conséquence la modification du sens (prétérit *musste* ≠ subjonctif 2 *müsste*).

Pour capter l'attention, il faut également veiller à parler avec clarté, en articulant, en accentuant et en réalisant correctement les syllabes longues et courtes afin d'éviter un ton monocorde.

Une phonétique correcte exige un entraînement très régulier et ne peut s'improviser. Il est donc nécessaire de s'y exercer tout au long de l'année le plus souvent possible, par exemple en regardant des films, en écoutant de la musique (avec les textes), en intervenant en classe et, si possible, en effectuant de temps en temps un séjour dans un pays de langue allemande.

Contenu

Si la plupart des candidats disposaient de bonnes **connaissances civilisationnelles**, certaines lacunes étonnantes ont été constatées : un candidat n'avait manifestement jamais entendu parler du phénomène de l'*Ostalgie*, un autre a qualifié le SPD de *sozialistische Partei*, et le jury a été fort surpris d'entendre que la RDA était, pour ces citoyens, « *wie eine kleine Familie* », ce qui dénote une méconnaissance certaine de la complexité de la situation des habitants de l'ancienne Allemagne de l'Est. Il est tout aussi essentiel de connaître et d'employer à bon escient les sigles désignant les deux Etats allemands pendant la période de la partition, sans confondre *DDR* (sigle allemand désignant l'Allemagne de l'Est) et *RDA* (son équivalent français) pendant l'exposé en langue allemande, et surtout sans inventer de sigles qui n'existent pas (~~*BDR*~~ au lieu de *BRD*). Dans un souci de clarté, il faut également veiller à ne pas employer le très général *die Deutschen* lorsque le sujet nécessite de différencier *die Ostdeutschen* de *die Westdeutschen*.

La **connaissance des réalités des pays de langue allemande** doit être enrichie, outre les cours dispensés en classe, par la lecture régulière de la presse et la consultation des nombreux manuels de civilisation disponibles en bibliothèque et sur le marché. Toutefois, rappelons que l'exposé n'est pas le prétexte à plaquer des connaissances civilisationnelles sur le sujet proposé, mais que **l'épreuve est une invitation à s'en servir pour saisir les questions qu'il pose, à les présenter dans leur contexte et à appuyer la réflexion personnelle.**

La phase d'entretien permet au candidat de développer des idées propres et de réfléchir à haute voix aux questions suggérées par son interlocuteur. Le candidat doit ici se montrer ouvert à la discussion et capable de développer sa pensée, et non répondre en une phrase en attendant que l'examineur relance l'échange. C'est sa capacité à mener et formuler une réflexion personnelle qu'il peut ainsi démontrer. Certains candidats se sont montrés capables, sans présenter des réponses toutes faites à des questions complexes, d'en distinguer les enjeux, de les aborder de façon nuancée et ainsi de faire preuve d'**ouverture d'esprit**, ce qui a été particulièrement apprécié.

Présentation et méthode

La durée de l'épreuve - 25 minutes - est largement suffisante pour que le candidat montre ses qualités, à condition qu'il soit très attentif à la gestion du temps imparti. Il convient donc de ne pas dépasser 15 minutes d'exposé afin de ménager le temps nécessaire aux autres étapes de l'épreuve.

Plusieurs éléments de forme sont indispensables pour que l'examineur puisse suivre le propos du candidat. **Rappelons qu'il faut, pour être compris et pour convaincre, avoir une démarche claire.** Il convient donc, en fin d'introduction, d'**annoncer le plan suivi** et de le suivre ensuite scrupuleusement en rappelant les étapes au fur et à mesure. Au cours de son exposé, le candidat est également invité à **citer** quelques passages-clefs afin d'appuyer le raisonnement, en indiquant systématiquement la ligne. Enfin, il est essentiel de **ne pas mélanger le compte rendu du document, où l'on résume la teneur du texte, et le commentaire personnel, qui donne au candidat l'occasion de s'exprimer en son nom propre.**

Traduction

Cette année encore, la traduction fut souvent improvisée par les candidats au moment du passage. Bien sûr, les 30 minutes de préparation ne permettent pas de peaufiner une traduction en bonne et due forme comme on le ferait à l'écrit pour un exercice de version. Si l'on n'attend pas, pour cette épreuve, une traduction parfaite, il **serait à tout le moins judicieux de repérer au moins la syntaxe du passage à traduire** afin d'éviter les plus gros dérapages conduisant à trahir complètement le sens.

Sujets proposés lors de la session 2014

„Anne Frank für einen Tag“ (*Deutsche Welle*, 4.10.2013)

„Europa einig tolerant? Von wegen!“ (*Süddeutsche Zeitung*, 12.05.2014)

„Fremdenfeindlich, antidemokratisch“ (www.tagesschau.de, 3.12.2013)

„Auf ein Neues: NPD-Verbotsverfahren“ (*Deutsche Welle*, 2.12.2013)

„Verfassungsfeindlich bis in die Knochen“ (*Süddeutsche Zeitung*, 3.12.2013)

„E-Zigaretten können Leben retten“ (*Der Spiegel*, 28.05.2014)

„Keine Gnade für die DDR!“ (*Die Welt*, 12.03.2014)

„Wenn es nur das Ampelmännchen wäre“ (*Die Welt*, 9.06.2014)

„Warum Millionen Menschen die DDR erleben wollen“ (*Die Welt*, 11.08.2013)

„Der Islam gehört schon fast zu Deutschland“ (*Die Zeit*, 30.04.2014)

„Bürger in Angst vor den Fremden“ (*Die Zeit*, 31.10.2013)

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est parfaitement possible d'obtenir une note satisfaisante, voire excellente, sans pour autant être bilingue. Pour y parvenir, un travail d'**enrichissement lexical** régulier et soutenu tout au long de l'année est essentiel. L'entraînement lors des colles doit également permettre au candidat de prendre conscience des erreurs de langue ou de méthode commises de façon récurrente et il est important de relire les conseils dispensés par le professeur afin de ne pas les répéter.

Outre le travail d'acquisition de vocabulaire, l'élément crucial d'une préparation efficace est la **pratique de la langue**, à laquelle la plupart des candidats sont malheureusement peu exposés au quotidien. Elle permet, si elle est régulière, de **lire rapidement** et de **parler sans chercher ses mots**. Lire la presse, regarder des films, naviguer sur internet, écouter de la musique sont autant de moyens de pratiquer et ainsi d'acquérir plus d'aisance.

Je tiens enfin à saluer le travail remarquable de préparation des candidats qui ont su atteindre un niveau satisfaisant, ainsi que la solide préparation dispensée par leurs professeurs.

J'encourage les futurs candidats à appliquer les conseils dispensés dans ce rapport et dans les précédents pour parvenir à développer les compétences attendues et faire la démonstration de leurs qualités.

9) Épreuve d'Espagnol

Examineur : Madame Anaël ARTUS.

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve d'Espagnol porte obligatoirement sur les mêmes langues que celles choisies en première et deuxième langue à l'écrit.

Elle comprend, dans un premier temps, une explication en espagnol portant sur un texte extrait d'un journal ou d'une revue non spécialisée ainsi que la traduction d'un court extrait de ce texte.

Cette explication doit contenir un résumé et une analyse. Elle doit être structurée et implique une introduction dans laquelle le candidat annonce la problématique et le plan de l'explication, avant de passer au résumé et à l'analyse. Votre cheminement intellectuel débouchera, bien sûr, sur une conclusion.

La deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien avec le candidat afin d'approfondir l'explication qu'il a faite et de vérifier ses connaissances linguistiques ainsi que culturelles.

La durée de préparation est de trente minutes ; celle de passage d'environ vingt-cinq minutes.

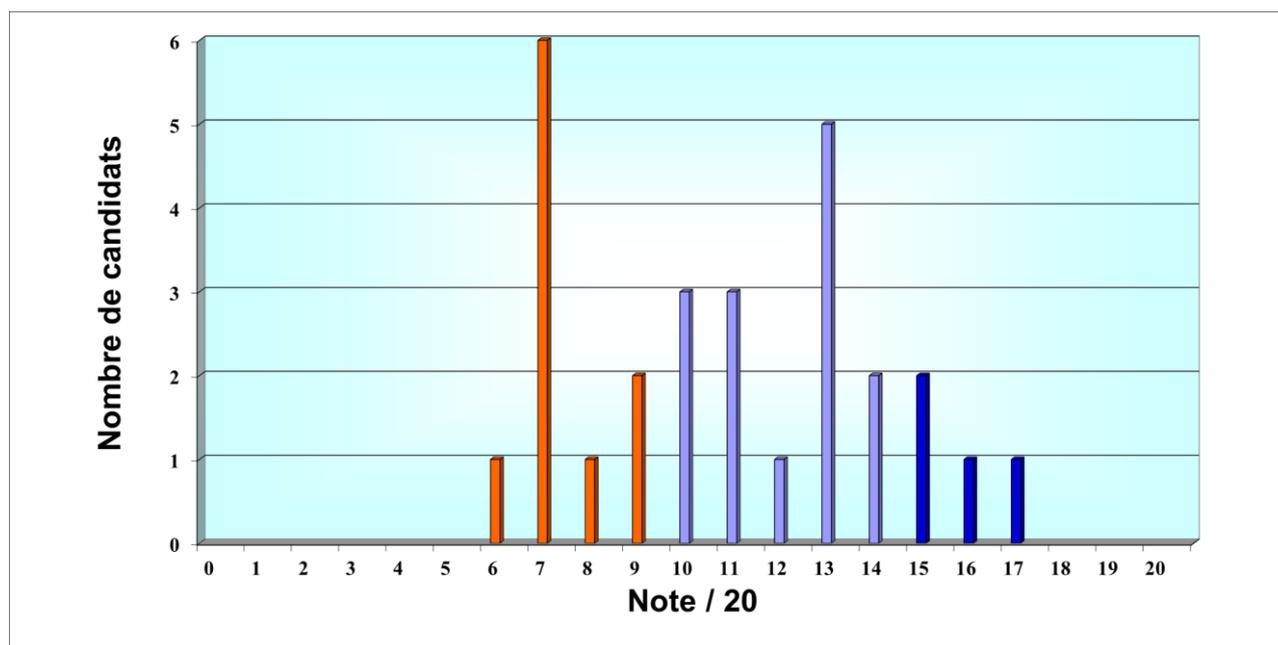
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 28

Note maximale obtenue : 17 /20

Note minimale obtenue : 06 /20

Moyenne : 10,9 /20



Commentaires généraux

Les prestations des candidats de cette année étaient très hétérogènes tant d'un point de vue linguistique que culturel. Ainsi, les notes se sont échelonnées entre 6 et 17 pour 28 candidats qui ont passé l'épreuve.

Certaines explications étaient très riches en connaissances historiques et culturelles, mais manquaient cruellement de vocabulaire et ont été ternies par des fautes de syntaxe. Ainsi, la préparation est la recherche d'un équilibre entre des connaissances approfondies et une langue savamment maîtrisée. Il ne faut surtout pas oublier qu'il s'agit avant tout d'une épreuve de langue. Nonobstant, un hispanisant ne peut ignorer qui sont les présidentes du Chili et de l'Argentine ou encore ce qu'est la loi d'amnistie.

Commentaires particuliers

La langue

Au cours des deux années de préparation du concours, les candidats se doivent d'acquérir un solide niveau de langue. Or, il est dommage de constater que trop nombreux sont les candidats qui font des fautes de conjugaison basiques telles que ~~defende~~ au lieu de defiende ou ~~decie~~ au lieu de dijo.

Le passé simple est très/ trop peu souvent utilisé, il ne peut être remplacé par l'imparfait de l'indicatif. Il en va de même pour le subjonctif imparfait.

En ce qui concerne le vocabulaire, des mots courants sont trop souvent « écorchés » ou inventés (cf. rapport de jury 2013). Se posent trop de problèmes récurrents de genre, d'emplois du subjonctif, de concordance des temps non appliquée.

Les chiffres ne sont pas toujours maîtrisés : au sortir de deux ans de classes préparatoires, vous ne pouvez butter sur la lecture des dates.

La méthode

Le résumé ne doit pas être négligé : il ne peut durer une minute. À cette occasion, le candidat doit soulever les enjeux du texte et évoquer les points qui lui semblent essentiels. Cela ne doit, bien évidemment, pas non plus être l'occasion de paraphraser allégrement le texte.

Quant à l'explication, elle doit être structurée, ce qu'ont omis de faire de trop nombreux candidats qui se sont contentés d'un simple résumé ou d'une énumération d'idées. Il va de soi qu'une certaine rigueur intellectuelle, tant sur la forme que sur le fond, est attendue des candidats. Ainsi, la forme ne doit pas être oubliée. Pour ce qui est du fond, l'analyse ne doit pas être une simple redite du résumé. Vous devez faire part d'un esprit critique et ne pas hésiter à avancer des solutions à des problèmes ou à donner votre avis si celui-ci est pertinent. Trop souvent, les candidats ont tendance à chercher à tout prix à faire part de leurs connaissances sans s'interroger sur la pertinence ou la cohérence avec le sujet.

Ainsi, un sujet sur la question de la mémoire en Espagne et la loi d'amnistie ne peut être l'occasion de faire une analyse entièrement centrée sur la transition démocratique. Celle-ci doit

certes être évoquée pour « recontextualiser », mais ne doit pas devenir le thème central. L'autre écueil sur lequel a choppent les candidats est celui du peu de réflexion propre.

Le manque de connaissances des candidats sur la civilisation hispanique est parfois criant et inquiétant. Ainsi, nombreux sont les candidats qui ne maîtrisaient pas les clés de la transition démocratique ou de la situation au Venezuela, au Mexique ou encore à Cuba. Pire, l'Espagne n'est pas (du moins pas encore) une République. Il serait dur de comprendre tous les enjeux de l'abdication du Roi sans être au fait de la transition démocratique.

Le candidat doit également veiller à préparer la traduction pendant les 25 minutes dédiées à la préparation afin de ne pas avoir à improviser devant le jury.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Afin d'être préparés au mieux, les candidats doivent absolument maîtriser sur le bout des doigts, les conjugaisons espagnoles. Il leur est, également, vivement conseillé d'acquérir du vocabulaire sur les thèmes divers et variés de l'actualité.

Un entraînement à la prononciation serait, en outre, de bon augure. Trop souvent, les accents sont déplacés.

Enfin, les connaissances civilisationnelles sont l'un des bagages essentiels pour pouvoir réussir cette épreuve. Pour ce faire, il serait de bon ton de faire des fiches sur les sujets importants et de lire très régulièrement la presse.

Exemples d'articles de presse donnés :

- . Una « carga excesiva de españolas », El País, 30/03/2014
- . Cárcel y enañamiento contra las mujeres que abortan en El Salvador, El País, 22/05/2014
- . La soledad de los estudiantes venezolanos, El País, 27/02/2014
- . El Rey abdica, El País, 2/06/2014
- . Tímida apertura de la prensa en Cuba, El País, 16/10/2013
- . México desentierra 31 cadáveres de fosas clandestinas en Veracruz, El País, 20/05/2014
- . 77 años de espera para salir de una fosa común al cementerio, El País, 2/11/2013

10) Épreuve de russe

Examineur : Madame Nadine FAVRE.

Nature et déroulement de l'épreuve

Préparation : 30'. Épreuve : 25'.

L'épreuve orale de Russe consiste en la présentation d'un texte de presse non spécialisée rédigé en langue simple (accompagné d'un support iconographique et de notes de vocabulaire), suivie d'un entretien avec l'examineur. Le candidat organise librement la durée de chacune de ces parties. La lecture d'un court passage de l'article peut être demandée par l'examineur.

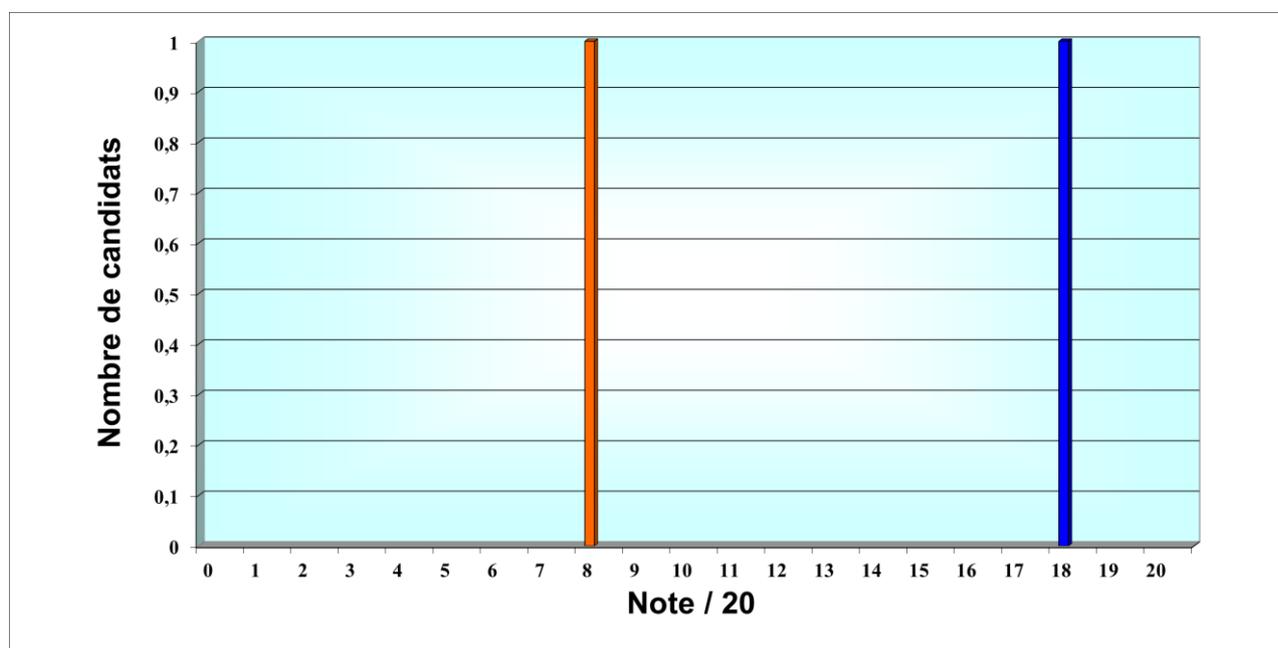
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 2

Note maximale obtenue : 18/20

Note minimale obtenue : 08/20

Moyenne : 13/20



Commentaires généraux

Les candidats qui présentent le russe en langue facultative après deux ans d'apprentissage en classes préparatoires (très rarement précédées de 3 ans LV3 au lycée) ont souvent fait preuve de compétences déjà très appréciables :

la compréhension du texte, alliant l'intelligence du thème d'ensemble et le repérage d'éléments plus détaillés ;

la structuration ferme de leur présentation mettant en évidence les sous-thèmes et incluant quelques remarques sur l'appareil iconographique ;

la capacité à situer et à remettre le thème dans son contexte (historique, social ou psychologique) sans se limiter au contenu même de l'article.

Ces qualités ont été d'autant plus appréciées qu'elles étaient servies par des moyens linguistiques certes restreints, mais précis, grammaticalement assez corrects et, surtout, qui s'adaptaient et s'amélioraient au rythme de la vingtaine de minutes de l'échange (les prestations en monologues n'excédaient pas 5-7'), prouvant ainsi un potentiel de progression arrimé à des bases sérieuses et déjà solides.

Commentaires particuliers

Le jury a apprécié le sérieux, la motivation, mais aussi la souplesse et la réceptivité de la plupart des candidats, avec lesquels une véritable communication en russe a été possible et fructueuse. Les candidats ne doivent en aucun cas redouter l'échange avec l'examineur, qui adapte bien sûr son expression, en lexique et en débit, à leur niveau d'étude, et qui porte sur des compléments d'explication du texte ou une généralisation du sujet. Leurs propos étaient variés, clairs, argumentés. L'échange ne les déstabilisait pas et ils argumentaient.

Les candidats qui ont reçu les notes les plus basses ont révélé des difficultés basiques en lecture (ero prononcé ero, déchiffrement difficile) n'ont pas clairement perçu les diverses voix qui composaient l'article (opinion de V. Poutine/opinion de la veuve d'un soldat de Stalingrad). La note la plus basse a été attribuée à un candidat qui s'est exprimé de manière répétitive et fautive, y compris phonétiquement, et sans guère de capacité d'autocorrection ni d'élucidation de la thématique.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les thèmes des articles proposés en 2014 portaient sur :

le travail d'été des jeunes ;

l'après-Jeux Olympiques à Sotchi ;

les projets touristiques de la Crimée ;

le travail de moniteur en colonie de vacances ;

le projet de retour au nom de Stalingrad de l'actuelle Volgograd ;

le choix éventuel de l'émigration ;

le Transsibérien.

Renforcer

l'écoute de documents audio accompagnés du script (site RFI, Eho Moskvu...) afin d'améliorer la qualité de l'INTONATION du russe. C'est un travail complémentaire à la maîtrise des accents des mots.

la pratique des numéraux simples (dates, chiffres divers) qui sont omniprésents en russe

la distinction кто/который

l'ordre des mots dans le comp. du nom : жертвы Сталина

l'entraînement à la lecture de mots longs (plus de 3 syllabes)

la conjugaison et la syntaxe du verbe хотеть : les deux doivent être impeccables, car seront forcément utilisés.

l'utilisation, sans être outrancière, **des emprunts qui fertilisent aisément le bagage lexical** : в принципе, это логично, это нормально, это не серьёзно, в результате, реагировать, адаптироваться (en réglant le problème de la conjugaison des verbes en –ова).

11) Épreuve de Latin - grec

Examineur : Monsieur François PICHOT.

Nature et déroulement de l'épreuve

Le latin ou le grec peut être pris comme épreuve obligatoire de langue (LV1 ou LV2, ou LV3 à la place de l'épreuve de géographie).

La note sur 20 est comptabilisée dans le total des points des épreuves d'admission ; elle est affectée du coefficient 7 pour les épreuves de type LV1 et LV2 et du coefficient 6 pour l'épreuve de type Géographie (LVO).

Il n'y a pas de programme spécifique pour cette épreuve : les extraits sont tirés de la littérature classique latine ou grecque.

Le candidat est interrogé sur un texte d'une quinzaine de lignes. Le niveau attendu est celui de la classe de Première Supérieure.

Répartition des notes

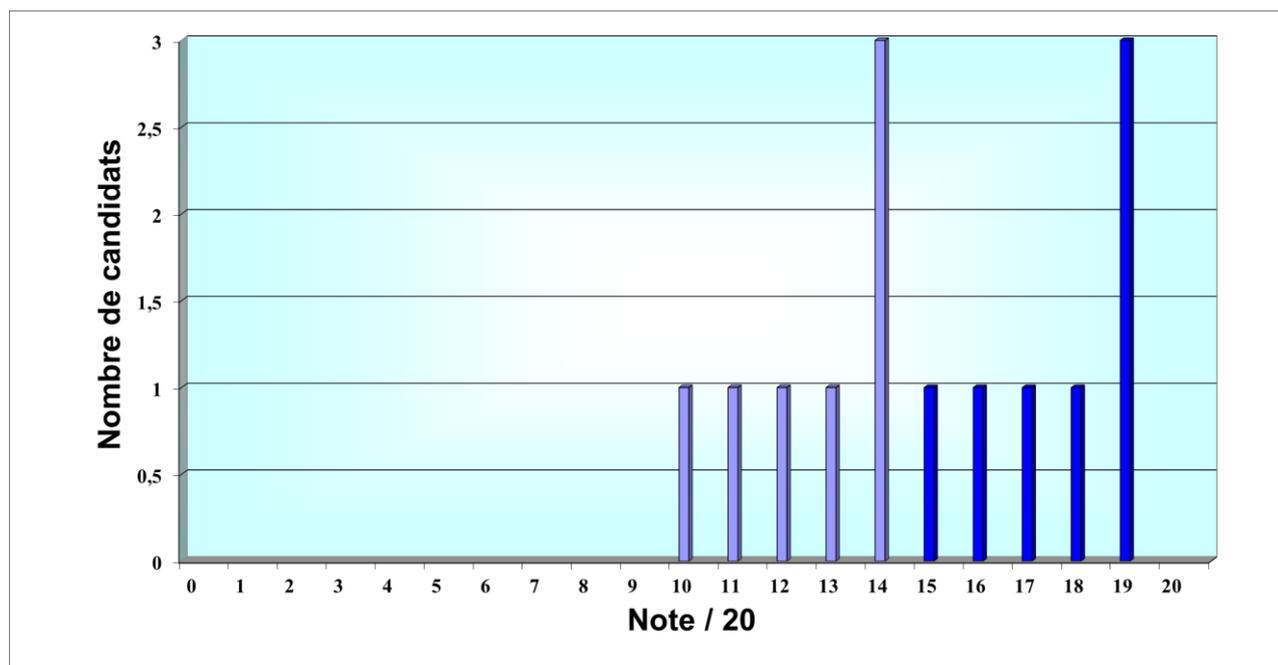
Il n'y a pas eu de candidat en grec cette année. Quatorze candidats en latin, dont cinq ayant pris le latin en langue obligatoire, neuf en langue facultative.

Nombre de candidats interrogés : 14

Note maximale obtenue : 19/20

Note minimale obtenue : 10/20

Moyenne : 15/20



Épreuve facultative

L'épreuve porte sur une deuxième langue vivante, choisie parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe, **ou sur une langue ancienne choisie parmi le grec ancien ou le latin.**

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

L'épreuve en langue ancienne consistera en la traduction d'un texte tiré d'un groupement de textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec. Ce groupement est défini chaque année par une circulaire ministérielle. La traduction est suivie par des réponses en langue française aux questions posées par l'examineur. Le niveau de l'épreuve est celui du baccalauréat, avec une bonne connaissance de la grammaire.

Déroulement de l'épreuve

Préparation de trente minutes avec dictionnaire (Gaffiot pour le latin, Bailly pour le grec).

Intervention de vingt minutes selon les étapes suivantes :

présenter brièvement le texte ;

le lire de manière expressive ;

le traduire groupe de mots par groupe de mots (essayer dans la mesure du possible de respecter le mouvement de l'énoncé) ;

proposer un commentaire, soit un commentaire composé avec deux ou trois parties, soit un commentaire linéaire qui suit l'ordre du texte.

Reprise de cinq minutes, sous forme d'entretien visant à la correction de la traduction ou à l'approfondissement des idées de commentaire.

Commentaires généraux

Le candidat doit présenter rapidement le texte, son auteur, le contexte historique, et dans le cas de l'épreuve facultative, le passage où se situe l'extrait.

La traduction est la partie essentielle de l'épreuve, elle ne doit pas être sacrifiée au profit du commentaire, qui peut enrichir la prestation, mais qui ne saurait la constituer à lui seul. L'épreuve de latin ou de grec est une épreuve de langue, le candidat sera donc jugé sur sa connaissance de la langue latine ou grecque, sur sa connaissance de la syntaxe, de la morphologie et des règles principales de grammaire. Il faut donc, tout au long de l'année, revoir conjugaisons et déclinaisons, afin de démontrer sa maîtrise de la langue ancienne. Ces connaissances jouent un grand rôle lors de la reprise, lorsque le candidat est interrogé sur un groupement de mots mal traduits.

Le commentaire vise à dégager l'intérêt thématique et stylistique du texte, en s'appuyant précisément sur les mots de l'extrait. La connaissance de l'histoire et de la littérature anciennes peut être une aide précieuse pour enrichir le propos.

La reprise procède en deux temps : d'abord le candidat, aidé en cela par le jury, revient sur quelques points de la traduction, et est invité à corriger certaines analyses syntaxiques, morphologiques ou grammaticales. Il est interrogé ensuite sur quelques-unes des idées exprimées dans le texte.

Commentaires particuliers

Les prestations de cette année ont été satisfaisantes, parfois même excellentes. Certains candidats doivent cependant essayer de traduire le plus de phrases possible, et éviter de ne traduire qu'un tiers du texte.

Il va sans dire qu'il est essentiel de bien connaître les déclinaisons des noms et adjectifs, ainsi que la conjugaison des verbes. C'est souvent ce manque de maîtrise des notions de base qui crée des contresens dans la traduction.

Des étourderies peuvent être aisément évitées : il faut veiller à ne pas mélanger le temps des verbes ni le nombre des substantifs ; trop souvent « dixerat » est traduit par « il dit », « videbat » par « il voit », un substantif singulier par un substantif pluriel ou inversement. Les pronoms relatifs, personnels, interrogatifs, les pronoms et adjectifs indéfinis, les pronoms-adjectifs démonstratifs *hic, haec, hoc, iste, ita, istud, ille, illa, illud*, ou encore *ipse, ipsa, ipsud* sont souvent méconnus des candidats. On attend d'eux qu'ils sachent analyser la proposition infinitive, ainsi que les différents usages du subjonctif, plus fréquent en latin qu'en français.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Cette épreuve, d'un niveau accessible, requiert tout de même **un travail régulier tout au long de l'année. Une bonne connaissance de la grammaire et de la morphologie latine ou grecque est attendue de tous les candidats.** Les textes du programme doivent être connus et maîtrisés par ceux qui passent l'épreuve facultative.

La pratique régulière de la lecture cursive de textes grecs ou latins est recommandée pour les candidats qui passent l'épreuve hors programme.

Quelques exemples de textes pour l'épreuve hors programme :

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, I, 2, de « Illud autem vide, ne ista lectio auctorum multorum » jusqu'à « satis est habere quantum legas ».

Pline le Jeune, *Correspondance*, VII, XX, du début de la lettre jusqu'à « et esse et haberi concupiscebam ».

Cicéron, *Pro Archia*, X, de « Quam multos scriptores rerum suarum magnus ille Alexander secum habuisse dicitur ! » jusqu'à « ut ab aliquo imperatore civitate donaretur perficere non potuit ! »

Ovide, *Les Tristes*, I, 1, du vers 1 au vers 12.

12) Épreuve d'Arabe moderne

Examineur : Monsieur Youssef ALHAMADAH.

Nature et déroulement de l'épreuve

Pour l'épreuve de langue facultative, le candidat choisit :
une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'**arabe moderne** ou le russe ;
ou une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, au coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un article de presse non spécialisée. Le niveau exigé correspond pour le russe et l'arabe, à deux ans d'enseignement.

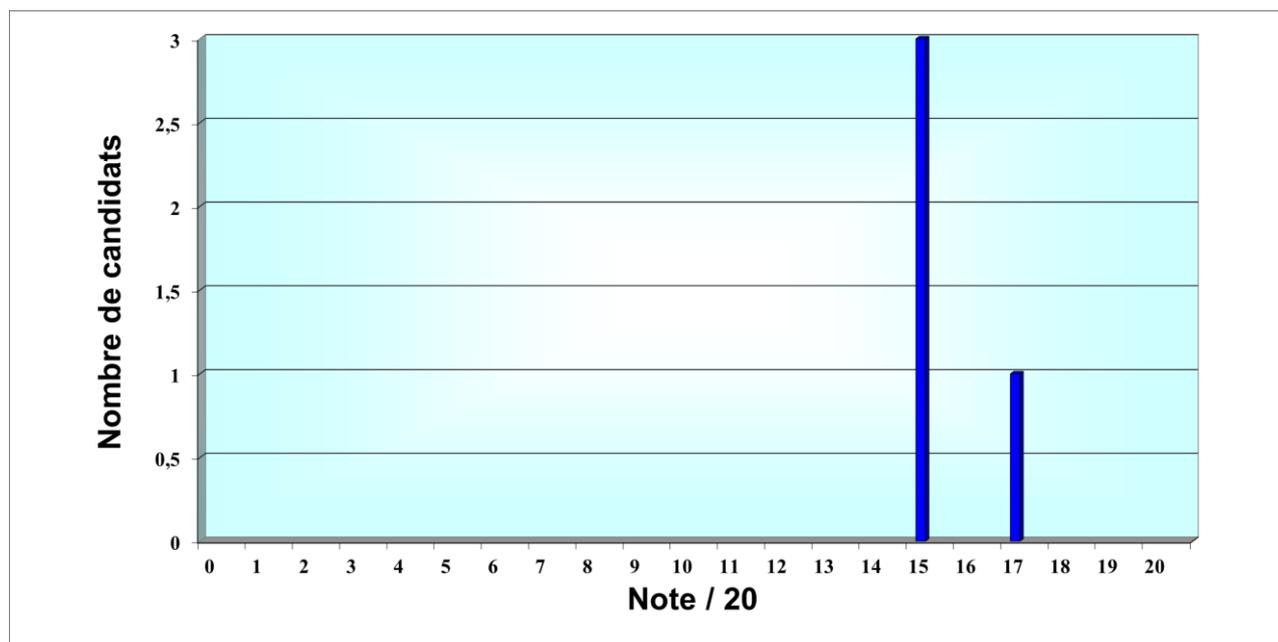
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 4

Note maximale obtenue : 17/20

Note minimale obtenue : 15/20

Moyenne : 15,5/20



Commentaires généraux

Vu le nombre limité de candidats, les commentaires qui suivent valent pour tous les concours.

Cette année nous avons eu 4 candidats de la série Lettres.

Le niveau général a été très satisfaisant.

Commentaires particuliers

La compréhension des candidats a été satisfaisante malgré quelques incertitudes parfois au niveau de certains aspects des textes proposés. **La compréhension orale a généralement été de meilleure qualité.**

Même si une bonne maîtrise lexicale manquait parfois aux candidats (y compris des termes très courants), beaucoup ont fait preuve de réelles qualités de prononciation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

En conclusion, nous avons été tout à fait satisfaits des prestations de la plupart des candidats. Nous conseillons aux futurs candidats de bien s'exercer à utiliser les mots interrogatifs les plus courants (Ayna, kam, mata, kayfa, madha, limadha) afin que leur utilisation et leur compréhension deviennent automatiques.

L'entraînement à la lecture oralisée est un bon exercice pour améliorer la prononciation et pouvoir bien distinguer certains phonèmes.

Nous conseillons également aux futurs candidats de s'entraîner à la conjugaison des verbes réguliers (à l'accompli et à l'inaccompli).

Enfin, il est nécessaire de ne pas négliger l'aspect culturel de la zone géographique concernée.

13) Épreuve d'Italien

Examineur : Madame Fiorenza DONELLA.

Nature et déroulement de l'épreuve

Les épreuves obligatoires de première et deuxième langue vivante portent sur les mêmes langues que celles choisies pour les épreuves écrites d'admission. **Elles comportent la lecture, la présentation et l'explication en langue étrangère d'un article tiré de la presse italienne, quotidien ou revue, ainsi que la traduction d'un passage du texte défini par l'examineur.** Le temps de préparation est de trente minutes, le temps de présentation et discussion avec l'examineur est de 25 minutes.

Les articles proposés cette année :

« La giornata ILO in occasione dei Mondiali di calcio » (tiré de *Il manifesto* 6 juin 2014).

« Libri, mostre e musei, anche la cultura va in crisi » (tiré de *La Repubblica* 9 avril 2014).

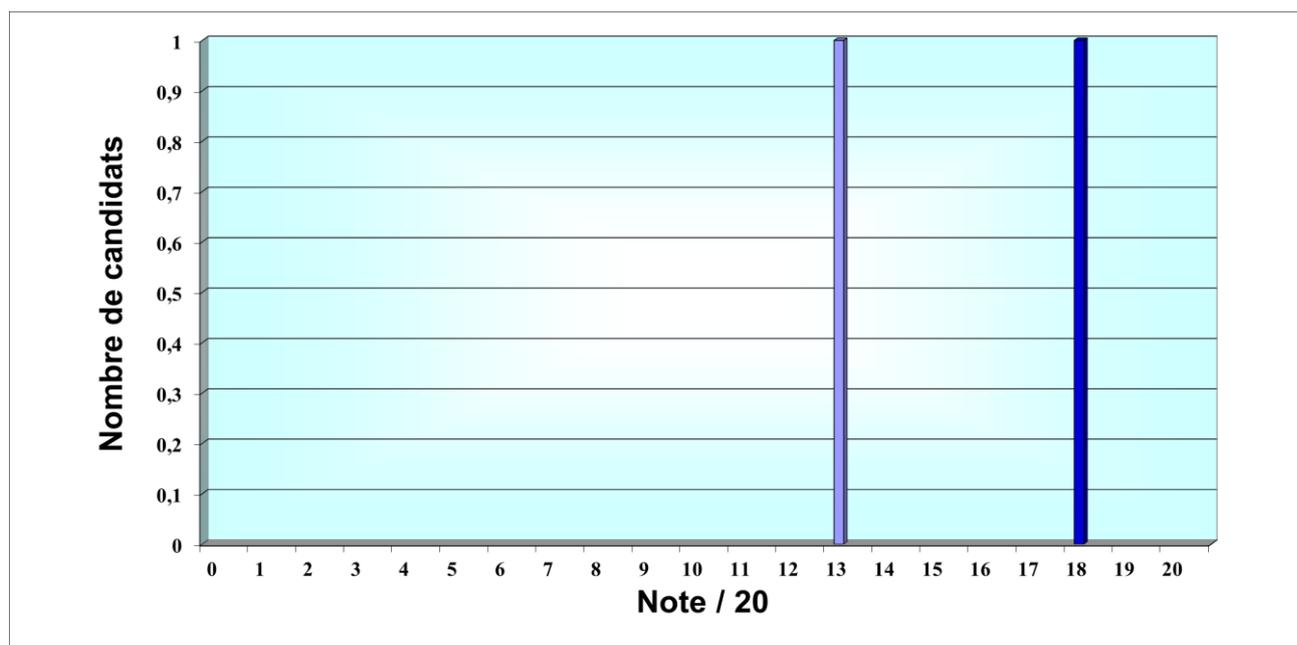
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 2

Note maximale obtenue : 18/20

Note minimale obtenue : 13/20

Moyenne : 15,5/20



Commentaires généraux

Cette année les candidats ont bien présenté les articles proposés avec des commentaires personnels pertinents voire assez pertinents. Un seul candidat toutefois avait un très bon niveau de connaissance de l'italien.

Commentaires particuliers

L'entraînement à l'épreuve permettra aux candidats de présenter avec assurance, l'article et de l'analyser en mettant en évidence les implicites. Ils pourront aussi plus aisément faire référence aux aspects culturels de l'Italie contemporaine : au niveau sociologique, économique, historique, géographique. Ils pourront ainsi discuter et proposer des points de vue personnels et argumentés.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Lire l'actualité italienne récente, écouter sur les sites des quotidiens et revues les plus connus (*Corriere della Sera, La Stampa, La Repubblica, Il sole 24 ore, L'Espresso, Internazionale*) ou sur le site de la RAI (notamment *RAI News 24*), des extraits de journal télévisé ou des extraits vidéos.

Ensuite, **le candidat pourra s'entraîner à présenter un texte en faisant référence à la source**, à la date, au titre, au journaliste ; présenter rapidement le contenu général ; présenter ensuite l'article dans ses différentes parties.

Le candidat situera l'article dans une problématique générale analysera les points de vue proposés et problématisera l'article. Cela permettra au candidat de prendre en main sa présentation.

La lecture d'un texte synthétique sur la civilisation italienne, par exemple celui de Claudio Alessandrini, publié en français permettra d'avoir une vision globale de la situation de l'Italie.

Pour la révision des éléments linguistiques le candidat devra penser à tous les connecteurs qui permettent de situer dans le temps et l'espace ainsi qu'aux expressions pour présenter le texte et en montrer les articulations.

14) Épreuves de SPORT

Examineur : Chef de bataillon Éric VINCLAIR.

Nature et déroulement de l'épreuve

Les candidats, se présentant aux épreuves d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, ont effectué **les épreuves sportives conformément à l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers** du 24 novembre 1998 modifié.

Cette année, 58 candidats se sont ainsi éprouvés lors des épreuves de tractions, abdominaux, 50 mètres en nage libre, 50 mètres sur piste et 3000 mètres aux mêmes horaires et dans les mêmes conditions.

Le déroulement général n'appelle aucun commentaire particulier.

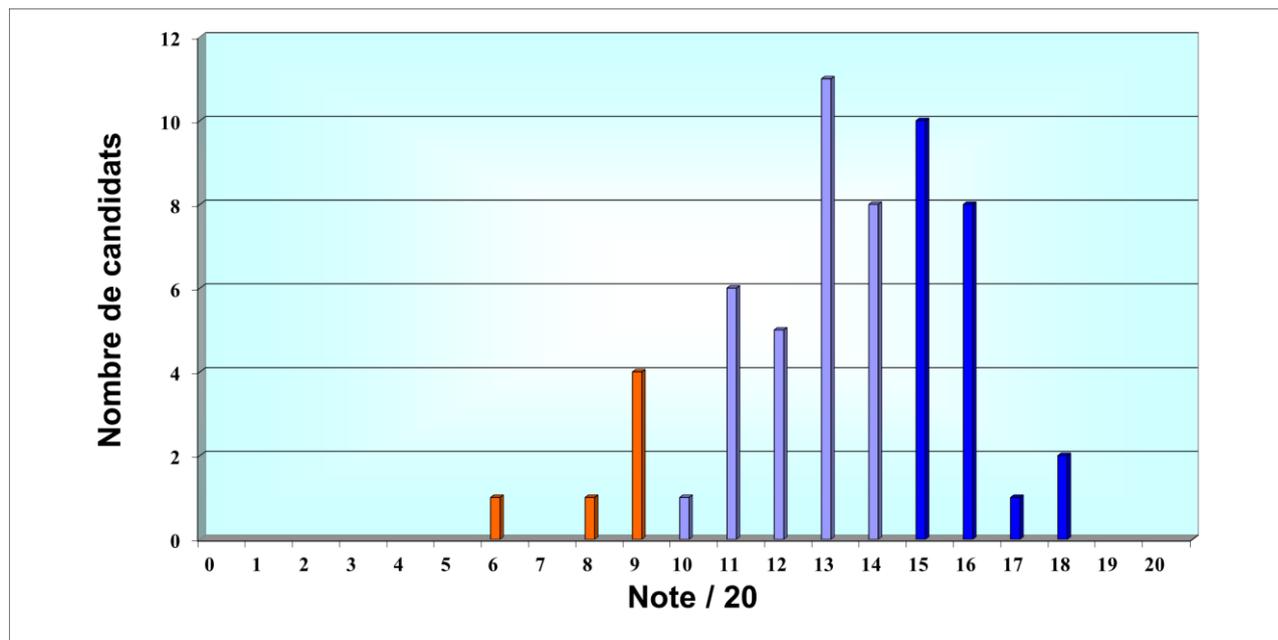
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 58

Note maximale obtenue : 18,5 /20

Note minimale obtenue : 6,75/20

Moyenne : 13,31/20



Commentaires généraux

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires correspondant aux exigences du métier d'officier. En effet, la force physique, l'endurance, la résistance et la volonté doivent ici être exploitées au mieux.

Commentaires particuliers

Cette année, les candidats du concours littéraire sont apparus motivés et assez bien préparés physiquement. La moyenne générale (13,72) révèle un assez bon niveau d'ensemble.

Toutefois, aucun candidat n'a pu obtenir une excellente moyenne, la note la plus haute se situant à 18,5 et seuls trois ont obtenu une note supérieure à 17/20. Ces moyennes montrent tout de même l'existence d'une véritable préparation physique, fondée sur de réelles qualités athlétiques.

Les candidates bien préparées arrivent à obtenir de très bons résultats (3 ont obtenu une moyenne supérieure à 16/20), ainsi trois se classent parmi les 8 premiers.

Parmi les différentes épreuves, celle des tractions apparaît, malgré un barème différencié, la plus difficile pour les candidates (faiblesse des membres supérieurs et des muscles dorsaux, peu d'entraînement spécifique). Ces candidates obtiennent des résultats sensiblement supérieurs dans l'ensemble des épreuves de vitesse et de natation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les épreuves sportives du concours d'admission sont exigeantes moralement et physiquement. **Cette épreuve, affectée d'un coefficient 10, ne peut être négligée. Il faut arriver préparé, en bonne condition physique et être conscient des objectifs à atteindre.**

La préparation doit absolument être mentale, physique et technique :

MENTALE, car il ne faut pas être surpris par les efforts à fournir ; il faut être prêt à aller au bout de soi-même, quelles que soient les conditions météorologiques rencontrées ;

PHYSIQUE, car toutes ces épreuves ne demandent pas les mêmes qualités ; ces efforts exigent d'exploiter au mieux de nombreux groupes musculaires ainsi qu'un bon échauffement et une bonne récupération afin de gérer au mieux la succession des cinq épreuves ;

TECHNIQUE, cette dernière permet de pratiquer avec efficacité, dans le but d'atteindre la meilleure performance possible (apprendre à réaliser un bon plongeon et un bon virage en natation, utiliser efficacement un starting-block lors du 50 mètres...).

Lors du passage des tests, il faut :

Rester concentré sur sa prestation, être à l'écoute des explications techniques données par l'encadrement ;

Penser à s'hydrater régulièrement.

Rappel

le port de gants pour l'épreuve des tractions est formellement interdit,
le port de chaussures et de vêtements adaptés est vivement conseillé pour les différentes épreuves.

i